



---

**Commission des études**

## **Les études à l'Université Laval : Constats et perspectives**

**Rapport synthèse**

**18 septembre 2006**

---

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans discrimination

## TABLE DES MATIÈRES

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ LAVAL

1.	L'Université Laval dans le réseau universitaire canadien.....	4
2.	La répartition des programmes d'études selon les secteurs et les cycles .....	5
2.1	Arrimage collèges-université : des passerelles et des DEC-BAC .....	7
2.2	Les programmes de baccalauréat.....	9
2.3	Les programmes de maîtrise et de doctorat .....	12
2.4	Les programmes courts et la formation continue.....	16
3.	La formation pratique et la préparation au travail .....	17
4.	L'internationalisation de la formation.....	19
5.	La gestion des études .....	20
6.	Quelques particularités .....	20

### DEUXIÈME PARTIE

#### COMMENTAIRES, DÉFIS À RELEVER ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

1.	Ce dont tous parlent toujours : les ressources .....	25
1.1	Une cohésion à accroître .....	26
1.2	Des contributions interfacultaires à reconnaître.....	28
2.	La formation universitaire : un monde en mutation.....	29
2.1	Pour une plus grande ouverture.....	30
2.2	L'évolution des disciplines, la multidisciplinarité et la souplesse des formules .....	34
2.3	Une pédagogie plurielle .....	36
2.4	Des parcours diversifiés et mieux harmonisés .....	39
3.	Une dynamique nécessaire entre l'enseignement et la recherche.....	41
4.	Conjuguer francophonie et international .....	44
4.1	L'apprentissage de l'anglais et d'autres langues .....	45
4.2	Un environnement multiculturel.....	46

### RÉFÉRENCES

#### ANNEXE 1

Vue d'ensemble des 10 universités canadiennes faisant partie du G-10

#### ANNEXE 2

Synthèse des programmes de grade par secteur

#### ANNEXE 3

Synthèse des formations courtes par secteur

#### ANNEXE 4

Liste des ententes DEC-BAC par collège avec l'Université Laval

#### ANNEXE 5

Agrément des programmes

*Creuset d'identité – nationale le plus souvent, religieuse quelquefois –, conservatoire d'un patrimoine intellectuel, réceptacle légitime du savoir, l'institution universitaire se trouve dans la position exposée de cheville entre deux dynamiques antagonistes, celle de la continuité et celle de l'innovation. Elle est ainsi à la fois le siège et l'objet d'un débat quasi permanent sur la définition même de l'université, sur ses différentes missions et la hiérarchie entre celles-ci.*

(Pierre Buhler, « Universités et mondialisation »  
Commentaire, No 106, Été 2004, p. 345)



*L'enseignement supérieur a amplement prouvé sa viabilité au cours des siècles et son aptitude à s'adapter, à évoluer et à engendrer le changement et le progrès dans la société. En raison de l'importance et de la rapidité des changements auxquels nous assistons, la société est de plus en plus fondée sur le savoir, de sorte que l'enseignement supérieur et la recherche sont désormais des composantes essentielles du développement culturel, socio-économique et écologiquement viable des individus, des communautés et des nations. C'est pourquoi l'enseignement supérieur est lui-même confronté à de formidables défis et doit se transformer et se rénover plus radicalement qu'il n'a jamais eu à le faire, de sorte que notre société, qui connaît aujourd'hui une grave crise des valeurs, puisse transcender les considérations purement économiques et intégrer des dimensions plus profondes de morale et de spiritualité.*

(Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur.  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture. Paris. Octobre 1998)

## INTRODUCTION

Depuis au moins une dizaine d'années, conférences, colloques et publications se multiplient sur l'enseignement supérieur, les universités et leur avenir. Partout dans le monde, les universités se transforment; l'Europe entière, entre autres, s'est mobilisée pour mettre en place le *Processus de Bologne*, un « décret définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités »<sup>1</sup> afin d'adopter un cadre commun de formation et favoriser la mobilité universitaire. Certaines institutions optent pour des changements parfois radicaux qui les engagent sur la voie des technologies de communication avancées; sur tous les continents, les programmes d'études sont revus, de nouvelles formations créées et la mobilité étudiante favorisée.

Pour sa part, l'Université Laval a entrepris en 1999 une reconfiguration de ses programmes de baccalauréat visant plus de souplesse et d'ouverture. Elle s'est aussi engagée dans la création de programmes de baccalauréat intégrés pour associer de façon appropriée et intéressante des disciplines ou des champs d'études. Elle a de plus développé des formules pour mieux harmoniser la formation entre les collèges et l'Université. Dans la perspective d'une formation ouverte sur le monde, l'Université Laval a adopté en 2000 une *Politique sur l'internationalisation de la formation*<sup>2</sup> afin d'inciter ses étudiants à prendre contact avec la diversité culturelle et sociale et, pour le plus grand nombre possible, à aller chercher une partie de leur formation à l'extérieur. En 2003, elle a créé un profil entrepreneurial pour favoriser chez ses étudiants, quel que soit leur domaine, le développement de leurs compétences et de leurs aptitudes à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Aux deuxième et troisième cycles, plusieurs programmes ont aussi été retouchés; les maîtrises proposent diverses voies, les unes axées sur la recherche, les autres sur la formation professionnelle, et le nombre de programmes courts de deuxième cycle s'est accru. Le parcours des études doctorales a aussi été modifié, notamment par l'introduction d'un examen de doctorat. De façon générale, les exigences de formation sont en hausse, notamment dans les domaines régis par des ordres professionnels, dont certains visent dorénavant l'obtention d'un diplôme de maîtrise pour l'accès à la profession, ce qui amène à s'interroger sur la continuité de la formation entre les cycles et sur la durée des études.

---

1. Processus de Bologne : [http://www.eua.be/eua/en/bologna\\_process\\_what\\_is\\_it.jspx](http://www.eua.be/eua/en/bologna_process_what_is_it.jspx). Pages consultées en juin 2006.  
2. Une première politique élaborée dès 1996 a mené à celle qui a été adoptée en 2000.

Dans un tel contexte d'effervescence, il a paru pertinent de faire le point et de constater où en est l'Université Laval, comment s'inscrivent toutes les transformations récentes dans les orientations qu'elle privilégie et ce vers quoi elle se dirige. La Commission des études a invité les directions facultaires pour échanger sur divers sujets touchant l'offre de formation aux trois cycles d'études ainsi que les collaborations à l'interne et à l'externe. Par la même occasion, elle a cherché à savoir comment progressait l'internationalisation de la formation, entre autres à l'égard du profil international, et ce qu'il en était de la formation continue et des programmes courts. Les facultés ont donné une vue d'ensemble de leur situation, en insistant sur certains aspects de leurs choix. Lors de ces rencontres, elles ont laissé des messages, suggéré des pistes à explorer et demandé à la Commission de tenter de proposer des solutions à certains problèmes. La Commission a grandement bénéficié de ces rencontres; les questions soulevées s'inscrivaient dans ses préoccupations et les informations reçues ont par la suite été précieuses dans le traitement de divers dossiers, lesquels lui ont donné en retour l'occasion d'approfondir sa connaissance de l'Université.

Les doyens et leurs équipes se sont prêtés généreusement à l'exercice. En plus des données informatives qu'ils ont présentées à la Commission des études, ils ont abordé des questions qui se regroupent autour de quelques thèmes faisant ressortir leurs préoccupations. Le texte qui suit traite de certains sujets ou domaines plus que d'autres, selon les insistances des personnes rencontrées. À titre complémentaire, la Commission a aussi intégré des renseignements provenant de diverses sources, afin de situer les informations reçues dans l'ensemble.

Les données recueillies, à la fois dans les répertoires officiels, sur supports papier et électronique, sont ventilées selon les grands secteurs reconnus afin de présenter l'Université sous un angle thématique et de rapporter le plus fidèlement possible toutes les composantes de chaque secteur : les arts, langues et lettres; le génie, les sciences pures et appliquées; les sciences humaines et de l'administration; les sciences de la santé. Comme le domaine de l'éducation et de la formation à l'enseignement touche à plusieurs secteurs<sup>3</sup>, la Commission l'a considéré séparément. Plusieurs programmes et domaines d'études peuvent chevaucher plus d'un secteur. Les données étant sans cesse en évolution, la Commission a tenté de les livrer le plus fidèlement possible. Cependant, les mises à jour étant faites à différentes dates durant l'année, et par plusieurs instances différentes, il est périlleux de les considérer en absolu et

---

3. L'éducation rejoint des champs d'études en arts, langues et lettres, en sciences pures, en sciences humaines et même en sciences de la santé par la formation en éducation physique et à la santé.

comme définitives. La Commission tient à exprimer ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont généreusement apporté leur collaboration à la collecte et à la vérification de ces informations<sup>4</sup>. Répondre à un mandat d'une telle ampleur a nécessité un long et patient travail du Secrétaire de la Commission des études et de la Commission de la recherche, M. Michel Dumas, et une assistance soutenue de mesdames Jacinthe Doherty et Lisette Dubois, secrétaires de gestion des commissions permanentes. La Commission des études leur exprime sa plus profonde gratitude.

Depuis que cet examen de la situation a été entrepris par la Commission, plusieurs actions ont déjà été posées relativement à l'un ou l'autre point abordé. La Commission en a tenu compte dans l'élaboration de son rapport, qui a pour objectif principal de mieux faire connaître l'Université et ses particularités et de contribuer à la réflexion sur son avenir. Les Commissions permanentes ayant la possibilité et le privilège de poser un regard sur l'ensemble de l'Université, la Commission des études livre ses réflexions pour contribuer à la circulation des idées et susciter l'exploration de voies prometteuses de développement.

La première partie du rapport tente de présenter de façon globale et synthétique les caractéristiques de l'offre de formation aux trois cycles à l'Université Laval. Dans la deuxième, la Commission dégage des défis à relever et formule des recommandations.



---

4. Particulièrement au Bureau de la formation à distance, au Bureau de planification et d'études institutionnelles, au Bureau du registraire, au Bureau du secrétaire général, à la Direction générale de la formation continue, à la Direction générale du premier cycle, à la Faculté des études supérieures, au Vice-rectorat au développement et aux relations internationales, au Vice-rectorat aux études et au Réseau de valorisation de l'enseignement. Cet exercice a été effectué avec la collaboration indispensable des doyens de faculté, auxquels la Commission réitère ses remerciements.

## Les programmes d'études à l'Université Laval

### 1. L'Université Laval dans le réseau universitaire canadien

L'Université Laval est l'une des dix plus grandes universités au Canada. Les données produites par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) permettent de la situer parmi ces universités appelées le G10<sup>5</sup> (annexe 1).

Les universités du G10 sont constituées de 6 à 21 facultés, l'Université McMaster en comptant le moins (6) et l'Université McGill le plus (21). Sous l'angle du nombre total d'étudiants, l'Université Laval occupe la 4<sup>e</sup> place après l'Université de Toronto, l'Université de Montréal, incluant l'École des Hautes Études Commerciales et l'École Polytechnique, et l'Université de Colombie-Britannique. Elle est suivie de l'Université d'Alberta, de l'Université Western Ontario et de l'Université McGill.

#### *Nombre total d'étudiants*

Université de Toronto	Université de Montréal	Université de Colombie-Britannique	Université Laval	Université Alberta	Université Western Ontario	Université McGill
71 500	55 000	45 500	38 000	36 000	34 000	32 000

Aux cycles supérieurs, l'Université Laval occupe la 5<sup>e</sup> place après l'Université de Toronto, l'Université de Montréal, l'Université de Colombie-Britannique et l'Université McGill.

5. Ces universités sont l'Université d'Alberta, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université McMaster, l'Université de Montréal, l'Université Queen's, l'Université de Toronto, l'Université de Waterloo, l'Université Western Ontario. [http://www.aucc.ca/about\\_us/index\\_f.html](http://www.aucc.ca/about_us/index_f.html). Les données sur les universités étant toujours en évolution, elles sont rapportées ici à titre indicatif.

### *Nombre d'étudiants à temps complet aux cycles supérieurs*

Université de Toronto	Université de Montréal	Université de Colombie-Britannique	Université McGill	Université Laval
10 300	7 780	6 691	6 380	5 550

Tous cycles confondus, l'Université de Toronto offre le plus grand nombre de programmes. Elle est suivie de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'Université Western Ontario, de l'Université d'Alberta et de l'Université McGill. Les autres se situent sous le seuil de 200 programmes.

### *Nombre de programmes*

Université de Toronto	Université de Montréal	Université Laval	Université Western Ontario	Université d'Alberta	Université McGill
800	664	400	349	346	300

Le profil sommaire de chacune des universités présenté sur le site de l'AUCC fait ressortir des particularités, en recherche, sur le rayonnement et la reconnaissance des professeurs, sur les rapports entretenus avec le milieu et la contribution de chaque université au développement de la société<sup>6</sup>.

À propos de l'Université Laval, en plus de sa situation dans une ville reconnue par l'UNESCO comme ville du patrimoine mondial, il est précisé qu'elle possède les seules facultés francophones d'Amérique en science de l'agriculture et de l'alimentation ainsi qu'en foresterie et géomatique. Par ailleurs, on souligne le caractère innovateur des profils international et entrepreneurial.

## 2. La répartition des programmes d'études selon les secteurs et les cycles

La majorité des programmes d'études offerts à l'Université Laval confère un grade: 86 programmes de baccalauréat au premier cycle, sans compter le baccalauréat multidisciplinaire, et 2 doctorats de premier cycle; 80 maîtrises au deuxième cycle et 66 doctorats au troisième cycle (annexe 2). S'ajoutent des formations courtes : 71 programmes de certificat, 11 diplômes

---

6. Quelques précisions sont apportées sur les langues d'usage, sur les services offerts ainsi que sur l'environnement de l'apprentissage. Chaque université a désigné des domaines d'études qui la caractérisent et fourni des données sur ses effectifs étudiants, au regard notamment de l'internationalisation et des étudiants en provenance de l'étranger.

de premier cycle et 28 de deuxième cycle (annexe 3). S'ajoutent des microprogrammes et des formations sur mesure aux trois cycles.

Avant la reconfiguration des programmes de baccalauréat, en 1999, l'Université Laval comptait 80 baccalauréats spécialisés et 22 baccalauréats avec majeure, pour un total de 102. Ce nombre a été réduit alors à 87 et il inclut 3 baccalauréats constitués à partir d'anciens programmes avec majeure<sup>7</sup> et 9 baccalauréats intégrés<sup>8</sup>.

Le secteur *Arts, langues et lettres* relève de trois facultés : la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels (FAAAV), la Faculté des lettres (FL) et la Faculté de musique (MUS). Dans le secteur du *Génie, des sciences pures et appliquées*, les programmes sont répartis entre la Faculté de foresterie et de géomatique (FFG), la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) et la Faculté des sciences et de génie (FSG). La formation des enseignants est sous la responsabilité de la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ), qui en est le maître d'œuvre selon les exigences du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport (MELS). Elle gère 10 des 14 programmes de ce domaine, les autres relevant de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels (FAAAV) pour l'enseignement des arts plastiques, de la Faculté des lettres (FL) pour l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes et de la Faculté de musique (FM) pour l'éducation musicale. Les *sciences humaines* rejoignent principalement six facultés : droit (FD), lettres (FL), philosophie (FP), sciences de l'administration (FSA), sciences sociales (FSS), théologie et sciences religieuses (FTSR); s'ajoute la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) qui a la responsabilité du programme de *Baccalauréat en sciences de la consommation*. Les *Sciences de la santé* reposent sur quatre facultés : la Faculté de médecine (FM), la Faculté de médecine dentaire (FMD), la Faculté de pharmacie (PHA) et la Faculté des sciences infirmières (FSI).

À l'automne 2005, 34 074 étudiants étaient inscrits dans les programmes conduisant à un grade:

---

7. Soit en archéologie, en théâtre et en éducation physique devenu le *Baccalauréat en intervention sportive*.

8. Ces programmes de baccalauréat intégré sont les suivants : affaires publiques et relations internationales, anthropologie et ethnologie, économie et politique, études internationales et langues modernes, langue française et rédaction professionnelle, mathématiques et informatique, philosophie et science politique, sciences des religions, sciences historiques et études patrimoniales.

Inscriptions aux trois cycles		
Secteur	Facultés	
Arts / Lettres / Langues	Aménagement, architecture et arts visuels	1 394
	Lettres	4 478
	Musique	391
Génie / Sciences pures / Sciences appliquées	Foresterie et géomatique	861
	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation	1 945
	Sciences et génie	4 691
Sciences humaines / Sciences de l'administration	Droit	1 221
	Institut québécois des hautes études internationales	112
	Philosophie	299
	Sciences de l'administration	6 082
	Sciences sociales	4 184
	Théologie et sciences religieuses	401
Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	3 754
Sciences de la santé	Médecine	2 414
	Médecine dentaire	229
	Pharmacie	712
	Sciences infirmières	906
<b>Total</b>		<b>34 074</b>

Bureau du registraire, automne 2005.

Dans le système d'éducation québécois, les études supérieures commencent au collège pour préparer à l'université ou directement au marché du travail. Il a donc semblé pertinent à la Commission de parler d'abord de l'arrimage entre les collèges et l'Université, puis de présenter synthétiquement l'offre de formation à l'Université Laval. La première partie du rapport conclut sur quelques particularités.

## 2.1 Arrimage collèges-université : des passerelles et des DEC-BAC

Convaincue de l'importance de concevoir les études supérieures dans une vision globale et dans un continuum de formation, l'Université Laval a mis en place différents moyens pour améliorer l'harmonisation des programmes d'études entre les collèges et l'Université. Les moyens retenus ont pris la forme de passerelles d'un niveau d'enseignement à l'autre et d'ententes DEC-BAC présentés de la façon suivante par la Direction générale de premier cycle :

*Les passerelles et les ententes DEC-BAC reposent sur la reconnaissance des acquis et visent à éliminer les dédoublements des connaissances aux deux ordres d'enseignement [...]. Cette reconnaissance des acquis exige évidemment un examen approfondi des programmes techniques et universitaires en cause par des professeurs*

*engagés dans ces formations.*

*Les DEC-BAC, qui font l'objet obligatoirement d'une entente signée, se caractérisent par :*

- *des échanges structurés entre les établissements impliqués;*
- *l'harmonisation des deux programmes de formation en vue d'éliminer en bonne partie le dédoublement des connaissances assurant ainsi une plus grande cohérence de la formation;*
- *la reconnaissance minimale de 24 crédits et maximale de 30 crédits pour un programme de trois ans, de 36 crédits pour un programme de quatre ans, s'appliquant uniquement aux collèges signataires;*
- *l'ajustement des préalables, le cas échéant, et, dans la mesure du possible, leur inclusion dans le cheminement collégial;*
- *l'obtention de deux diplômes en un temps plus court que la durée normale des études (environ une année en moins).*

*La progression dans un programme intégré DEC-BAC est exigeante pour les étudiants. Afin d'augmenter les chances de réussite des étudiants, des conditions particulières d'accès, comme l'exigence d'une cote R minimale, peuvent être imposées<sup>9</sup>.*

Les passerelles permettent ainsi, dans des programmes déterminés, d'adapter la structure d'accueil et de reconnaître certains acquis. Les DEC-BAC, pour leur part, ont été élaborés à partir des programmes techniques du collégial; aux 3 ans requis au collège s'ajoutent 2 ou 3 ans à l'Université, pour un total de 5 ou 6 ans (3 + 2 ou 3 + 3) au lieu des 6 ou 7 ans (3 + 3 pour les baccalauréats de 90 crédits ou 3 + 4 dans le cas des baccalauréats de 120 crédits) que requiert habituellement un tel parcours. Cette organisation de la formation a été mise en place par l'Université Laval, qui a fait œuvre de pionnier en 1997. Elle s'adresse principalement aux étudiants qui sont engagés dans la voie du DEC technique et qui veulent poursuivre leurs études au niveau universitaire. Présentement, en plus des quelque 150 passerelles établies, plus d'une centaine d'ententes DEC-BAC ont été signées, notamment en administration et gestion, en arts, en génie, en sciences pures et appliquées et en sciences de la santé (annexe 4).

À l'automne 2004, un comité paritaire a été mis sur pied pour examiner comment pourrait être amélioré l'arrimage entre la formation préuniversitaire des collèges et les programmes de l'Université. Vingt-six collèges ont déjà signé une entente avec l'Université Laval à l'effet de « procéder à une analyse d'arrimage entre les programmes d'études préuniversitaires et les programmes universitaires de premier cycle et de développer des mécanismes d'échange et de

---

9. Direction générale de premier cycle. Un site web a été créé en vue de recenser les ententes DEC-BAC et les passerelles : [www.dectechniques.ulaval.ca](http://www.dectechniques.ulaval.ca).

concertation entre les établissements » (entente signée le 21 octobre 2004 entre l'Université Laval et les collèges). Ce comité a d'abord constitué deux groupes de travail, l'un en arts plastiques et l'autre en sciences humaines, pour se pencher sur les moyens d'assurer une meilleure cohérence entre les formations préuniversitaires et universitaires de premier cycle dans ces domaines. Un premier chantier d'arrimage en arts visuels s'est tenu le 13 janvier 2006 à la suite duquel le travail de mise en place s'est engagé sur les pistes alors dégagées. Un deuxième chantier est prévu pour les sciences humaines en janvier 2007 où seront présentés, entre autres, les résultats des travaux préliminaires.

## 2.2 Les programmes de baccalauréat

Le secteur des *arts, langues et lettres*, sous la responsabilité de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, de la Faculté des lettres et de la Faculté de musique, compte 15 programmes de baccalauréat dont 2 en arts visuels, 1 en architecture et 1 en musique, 11 en langues et lettres dont 2 baccalauréats intégrés. Les 4 baccalauréats qui préparent à l'enseignement du français et de l'anglais langue seconde<sup>10</sup>, des arts plastiques et de l'éducation musicale sont regroupés avec les autres programmes de formation à l'enseignement en éducation.

Arts / Langues / Lettres*		
FAAAV	FL	MUS
1. Architecture 2. Arts plastiques 3. Design graphique	1. Communication publique 2. Études anciennes 3. Études anglaises 4. Études hispaniques 5. Études internationales et langues modernes - <i>intégré</i> 6. Études littéraires 7. Études théâtrales 8. Français, langue seconde 9. Langue française et rédaction professionnelle - <i>intégré</i> 10. Sciences du langage 11. Traduction	1. Musique (96 cr)

\*Sauf indication, tous ces programmes de baccalauréat comptent 90 crédits.

Le secteur du *génie, des sciences pures et appliquées* est constitué de 35 programmes de baccalauréat. Des 15 programmes en génie, 11 sont sous la responsabilité de la Faculté des sciences et de génie<sup>11</sup>, tandis que 2 relèvent de la Faculté des sciences de l'agriculture et de

10. Le *Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde* donne la possibilité aux étudiants de se préparer aussi à l'enseignement de l'espagnol selon un quota déterminé annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

11. Génie chimique, génie civil, génie des matériaux et de la métallurgie, génie des mines et de la minéralurgie, génie électrique, génie géologique, génie des eaux, génie informatique, génie logiciel, génie mécanique, génie physique.

l'alimentation (génie alimentaire et génie agroalimentaire) et 2 de la Faculté de foresterie et de géomatique (génie du bois et génie géomatique). Plus de la moitié des 20 programmes de sciences et de sciences appliquées sont rattachés à la FSG; les 9 autres sont répartis également entre les deux autres facultés concernées. Ces programmes comptent entre 90 et 120 crédits<sup>12</sup> et plusieurs font l'objet d'une accréditation obligatoire, comme ceux du génie par le Bureau Canadien d'Accréditation des Programmes d'Ingénierie (BCAPI), tous les 6 ans.

Génie / Sciences pures / Sciences appliquées		
FSG	FSAA	FFG
1.Actuariat (90 cr)	1.Agroéconomie (120 cr)	1.Aménagement et environnement forestiers (120 cr)
2.Biochimie (94 cr)	2.Agronomie (120 cr)	2.Génie du bois (120 cr)
3.Biologie (91 cr)	3.Génie agroenvironnemental (120 cr)	3.Génie géomatique (120 cr)
4.Bio-informatique (90 cr)	4.Génie alimentaire (120 cr)	4.Géographie (90 cr)
5.Chimie (90 cr)	5.Nutrition (115 cr)	5.Opérations forestières (120 cr)
6.Génie chimique (120 cr)	6.Sciences et technologie des aliments (120 cr)	6.Sciences géomatiques (120 cr)
7.Génie civil (120 cr)		
8.Génie électrique (120 cr)		
9.Génie des eaux (120 cr)		
10.Génie géologique (120 cr)		
11.Génie informatique (120 cr)		
12.Génie logiciel (120 cr)		
13.Génie matériaux et métallurgie (120 cr)		
14.Génie mines et minéralurgie (120 cr)		
15.Génie mécanique (120 cr)		
16.Génie physique (120 cr)		
17.Géologie (90 cr)		
18.Informatique (90 cr)		
19.Mathématiques (90 cr)		
20.Mathématiques et informatique (91 cr)		
21.Microbiologie (93 cr)		
22.Physique (90 cr)		
23.Statistique (96 cr)		

Les *sciences de l'éducation* comptent 10 programmes dont 3 conçus pour répondre aux besoins d'enseignement au primaire, au secondaire, de même que professionnels et techniques. Ces programmes relèvent de la Faculté des sciences de l'éducation tout comme les programmes de baccalauréat en intervention sportive, en orientation ainsi qu'en éducation physique et à la santé. Ce dernier programme fait partie des programmes dits de spécialité qui regroupent aussi les baccalauréats en enseignement du français et de l'anglais, langues secondes (FL), des arts plastiques (FAAA) et en éducation musicale (FM).

12. Notons que dans plusieurs universités, le nombre de crédits varie pour les programmes de génie, totalisant généralement entre 104 et 112 crédits.

Sciences de l'éducation*			
FSÉ	FL	FAAV	MUS
1. Enseignement secondaire 2. Éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (123 cr) 3. Enseignement de l'éducation physique et à la santé 4. Enseignement professionnel et technique 5. Intervention sportive (93 cr) 6. Sciences de l'orientation (90 cr)	1. Enseignement du français, langue seconde 2. Enseignement de l'anglais, langue seconde	1. Enseignement des arts plastiques	1. Éducation musicale

\*Sauf indication, ces programmes de baccalauréat totalisent 120 crédits.

Des 21 programmes de *sciences humaines et de l'administration*, 10 sont sous la responsabilité de la Faculté des sciences sociales et les autres sont répartis entre 6 facultés. Ce secteur est celui qui compte le plus de baccalauréats intégrés.

Sciences humaines / Sciences de l'administration*						
FD	FL	FP	FSS	FSA	FSAA	FTSR
1. Droit (99 cr)	1. Archéologie 2. Histoire 3. Histoire de l'art 4. Sciences historiques et études patrimoniales - <i>intégré</i>	1. Philosophie 2. Philosophie et science politique- <i>intégré</i>	1. Anthropologie 2. Anthropologie et ethnologie- <i>intégré</i> 3. Économie et politique - <i>intégré</i> 4. Économie mathématique 5. Économique 6. Psychologie 7. Relations industrielles 8. Science politique 9. Service social 10. Sociologie	1. Administration des affaires	1. Sciences de la consommation (96 cr)	1. Sciences des religions- <i>intégré</i> 2. Théologie

\*Sauf indication, tous ces programmes de baccalauréat comptent 90 crédits.

Le secteur des *sciences de la santé* relève des facultés de médecine (qui inclut l'ergothérapie, la physiothérapie et la kinésiologie), de médecine dentaire, de pharmacie et des sciences infirmières. Ces programmes sont contingentés et ils comptent 2 doctorats de premier cycle. La mise en place du cheminement DEC-BAC en sciences infirmières a particulièrement marqué le développement de la formation dans ce domaine ces dernières années.

Sciences de la santé			
FM	FPH	FSI	FMD
Baccalauréat *			
1.Ergothérapie (107 cr)* 2.Kinésiologie (96 cr) 3.Médecine (90 cr)* 4.Physiothérapie (107 cr)*	1.Pharmacie (128 cr) 2.Pharmacie (95 cr)*	1.Sciences infirmières (105 cr)	1.Médecine dentaire (96 cr)*
Doctorat de premier cycle			
1. Médecine (200 cr)			2.Médecine dentaire (179 cr)

\* Programmes de baccalauréat en science de la santé avec la spécification du domaine : ergothérapie, médecine, médecine dentaire, pharmacie, physiothérapie. Pour devenir médecin, il faut obtenir le doctorat de premier cycle en médecine, ou dentiste en médecine dentaire. Pour être reconnu comme pharmacien avec droit de pratique, le diplôme de baccalauréat de 128 crédits est requis.

### 2.3 Les programmes de maîtrise et de doctorat

Il existe deux grands types de maîtrise : les maîtrises de recherche avec mémoire et les maîtrises professionnelles, généralement avec essai ou stage et essai, dont la majorité des crédits sont affectés à des cours<sup>13</sup>.

Tout programme de maîtrise doit comporter au moins un travail de rédaction témoignant de la capacité de l'étudiant à traiter de façon claire et cohérente un problème intellectuel complexe. Cette rédaction prend la forme : a) d'un mémoire, si elle résulte d'une activité de recherche à laquelle on attribue au moins 24 crédits du programme; b) d'un essai ou de tout autre type de rédaction dont on précise la nature dans la description du programme. On attribue à ce travail entre 6 et 15 crédits du programme (*Règlement des études*, article 107).

Les *arts, langues et lettres* comptent 11 programmes de maîtrise et 7 de doctorat. Ces dix-huit programmes rendent compte notamment du développement des études linguistiques et littéraires, langues anciennes et modernes, ainsi que des arts et médias, tant des arts visuels que des arts musicaux. La majorité privilégie la formation à la recherche, mais les domaines artistiques font aussi place à des performances.

13. La nomenclature des types de maîtrises présentées dans Alérion montre la multiplication des types de maîtrises à l'intérieur d'un même programme : avec essai, avec mémoire, avec stage et essai, avec stage, avec stage et mémoire, avec essai ou essai-stage, avec projet d'intervention.

Arts / Langues / Lettres	
Maîtrise *	Doctorat **
1. Architecture 2. Arts visuels 3. Communication publique (48 cr) 4. Études anciennes 5. Études littéraires 6. Linguistique 7. Littérature et arts de la scène et de l'écran 8. Littératures d'expression anglaise 9. Littératures d'expression espagnole 10. Musique 11. Terminologie et traduction (48 cr)	1. Études anciennes 2. Études littéraires 3. Linguistique 4. Littérature et arts de la scène et de l'écran 5. Littératures d'expression anglaise 6. Littératures d'expression espagnole 7. Musique

\*Sauf indication, ces programmes comptent 45 crédits.

\*\*Tous ces programmes comptent 90 crédits.

En *génie, sciences pures et appliquées*, parmi les 31 programmes de maîtrise, 13 comportent comme exigence un mémoire, 13 un essai, 5 un stage et un essai (dont 2 interuniversitaires, l'un avec projet d'intervention). Bien que les programmes de génie et de sciences appliquées comportent un volet pratique très important, par les travaux en laboratoire entre autres, les maîtrises de recherche avec mémoire sont en majorité. Ce secteur compte aussi le plus grand nombre de programmes de doctorat à l'Université Laval.

Génie / Sciences pures / Sciences appliquées	
Maîtrise	Doctorat
1. Agroforesterie (48 cr) 2. Aménagement du territoire et développement régional (45 cr) 3. Biochimie (48 cr) 4. Biogéosciences de l'environnement (48 cr) 5. Biologie (48 cr) 6. Biologie végétale (48 cr) 7. Chimie (48 cr) 8. Économie rurale (45 cr) 9. Génie aérospatial (interuniversitaire) (45 cr) 10. Génie agroalimentaire (48 cr) 11. Génie chimique (45 cr) 12. Génie civil (45 cr) 13. Génie des mines (45 cr) 14. Génie de la métallurgie (45 cr) 15. Génie électrique (45 cr) 16. Génie mécanique (45 cr) 17. Informatique (48 cr) 18. Mathématiques (48 cr) 19. Microbiologie (48 cr) 20. Microbiologie agricole (48 cr) 21. Nutrition (48 cr) 22. Physique (48 cr) 23. Sciences animales (48 cr) 24. Sciences de la terre (interuniversitaire) (45 cr)	1. Aménagement du territoire et développement régional (90 cr) 2. Biochimie (96 cr) 3. Biologie (96 cr) 4. Biologie végétale (96 cr) 5. Chimie (96 cr) 6. Génie chimique (96 cr) 7. Génie civil (96 cr) 8. Génie des mines (96 cr) 9. Génie de la métallurgie (96 cr) 10. Génie électrique (90 cr) 11. Génie mécanique (108 cr) 12. Informatique (96 cr) 13. Mathématiques (90 cr) 14. Microbiologie (FSAA-96 cr) 15. Microbiologie (FSG-96 cr) 16. Nutrition (96 cr) 17. Océanographie (interuniversitaire) (90 cr) 18. Physique (96 cr) 19. Sciences animales (96 cr) 20. Sciences de la terre (interuniversitaire) (90 cr) 21. Sciences du bois (90 cr) 22. Sciences et technologie des aliments (90 cr) 23. Sciences forestières (90 cr) 24. Sciences géographiques (90 cr)

25.Sciences du bois (45 cr) 26.Sciences et technologie des aliments (48 cr) 27.Sciences forestières (45 cr) 28.Sciences géographiques (48 cr) 29.Sciences géomatiques (45 cr) 30.Sols et environnement (48 cr) 31.Statistique (45 cr)	25.Sciences géomatiques (90 cr) 26.Sols et environnement (96 cr)
---	---

En *sciences de l'éducation*, les programmes de maîtrise s'offrent avec mémoire ou avec stage et essai.

Sciences de l'éducation*	
Maîtrise	Doctorat
1. Administration et évaluation en éducation 2. Didactique 3. Psychopédagogie 4. Psychopédagogie (adaptation scolaire) 5. Sciences de l'orientation 6. Technologie éducative	1. Administration et évaluation en éducation 2. Didactique 3. Psychopédagogie 4. Sciences de l'orientation 5. Technologie éducative

\*Tous les programmes de maîtrise comportent 45 crédits et les programmes de doctorat 90 crédits.

Les *sciences humaines et de l'administration* proposent autant de programmes de doctorat que de maîtrise.

Sciences humaines / Sciences de l'administration	
Maîtrise	Doctorat
1.Administration des affaires-MBA (45 cr) 2.Analyse des politiques (45 cr) 3.Anthropologie (48 cr) 4.Archéologie (48 cr) 5.Droit (45 cr) 6.Économique (45 cr) 7.Ethnologie des francophones en Amérique du Nord (48 cr) 8.Études internationales (45 cr) 9.Histoire (48 cr) 10.Histoire de l'art (48 cr) 11.Philosophie (45 cr) 12.Relations industrielles (45 cr) 13.Science politique (45 cr) 14.Sciences de l'administration (45 cr) 15.Sciences des religions (45 cr) 16.Service social (45 cr) 17.Sociologie (48 cr) 18.Théologie (45 cr)	1.Anthropologie (96 cr) 2.Archéologie (90 cr) 3.Droit (90 cr) 4.Économique (90 cr) 5.Ethnologie des francophones en Amérique du Nord (90 cr) 6.Études internationales (96 cr) 7.Histoire (90 cr) 8.Histoire de l'art (90 cr, interuniversitaire) 9.Philosophie (90 cr) 10.Psychologie (programmes ayant entre 120 et 156 cr) 11.Relations industrielles (96 cr) 12.Science politique (90 cr) 13.Sciences de l'administration (96 cr) 14.Sciences des religions (conjoint) (90 cr) 15.Service social (90 cr) 16.Sociologie (96 cr) 17.Théologie (90 cr) 18.Théologie pratique (90 cr)

La maîtrise en administration des affaires (MBA) compte 15 spécialisations<sup>14</sup> et celle en sciences de l'administration comporte une voie recherche (avec mémoire). En ce qui a trait spécialement à la psychologie, dont la pratique professionnelle est régie par un ordre, l'École de psychologie a fait adopter en 2002 une révision du curriculum afin que les diplômés du baccalauréat poursuivent leurs études directement au doctorat, comme dans d'autres universités nord-américaines, en faisant valoir que le doctorat serait désormais exigé pour obtenir l'autorisation de pratique.

Le secteur des *sciences de la santé* compte 12 programmes de maîtrise et 9 de doctorat, et la grande majorité des maîtrises sont de type recherche avec mémoire.

Sciences de la santé*	
Maîtrise	Doctorat
1. Biologie cellulaire et moléculaire	1. Biologie cellulaire et moléculaire
2. Épidémiologie	2. Épidémiologie
3. Kinésiologie	3. Kinésiologie
4. Médecine expérimentale	4. Médecine expérimentale
5. Microbiologie-immunologie	5. Microbiologie-immunologie
6. Neurobiologie	6. Neurobiologie
7. Orthophonie (66 cr)	7. Pharmacie
8. Pharmacie	8. Physiologie-endocrinologie
9. Physiologie-endocrinologie	9. Santé communautaire
10. Santé communautaire	
11. Sciences dentaires (45 cr)	
12. Sciences infirmières	

\*Les programmes de maîtrise totalisent en majorité 48 crédits et ceux de doctorat sont tous de 90 crédits.

Des pressions sont exercées en Amérique du Nord par les ordres professionnels régissant la physiothérapie et l'ergothérapie afin que soient créées des maîtrises professionnelles pour l'accès à la pratique<sup>15</sup>. Notons que 34 programmes de spécialité Post-MD (médecine) et 5 programmes Post-MDD (médecine dentaire) s'ajoutent à l'offre dans ce secteur.

14. Avec projet d'intervention : affaires électroniques, comptabilité de management, expertise comptable, gestion agroalimentaire, gestion de la santé et de la sécurité du travail, gestion des entreprises, gestion des technologies de l'information, gestion pharmaceutique; avec essai ou essai-stage : comptabilité, finance, gestion internationale, gestion manufacturière et logistique, management, marketing, modélisation et décision organisationnelle.

15. À l'Université Laval, deux comités travaillent en ce sens, l'un en ergothérapie et l'autre en physiothérapie.

## 2.4 Les programmes courts et la formation continue

### ▪ *Les programmes courts*

L'Université Laval offre au premier cycle plus de 70 programmes de certificat dont la majorité est concentrée en arts, langues et lettres et en sciences humaines et de l'administration. La majorité de ceux qui sont offerts en sciences touchent l'informatique et les sciences de l'agriculture et de l'alimentation. On en compte peu en sciences de la santé et en éducation.

Quelques programmes de diplôme de premier cycle (11 en tout) sont en vigueur. Ils sont partagés à peu près également entre les arts, langues et lettres et les sciences humaines.

Au deuxième cycle, la majorité des formations courtes (diplôme d'études supérieures spécialisées D.E.S.S.) sont en sciences humaines, notamment en sciences de l'administration et en sciences de l'éducation.

Les programmes courts dépendent en grande partie de besoins ponctuels et changeants; leur nombre varie donc souvent, tout comme celui des microprogrammes mis en place par chacune des facultés.

### ▪ *La formation continue*

Par formation continue, on entend une formation qui s'adresse à des adultes<sup>16</sup> qui reviennent aux études. Ce type de formation peut répondre à différents objectifs :

- Recevoir une nouvelle formation initiale
- Suivre une formation complémentaire à sa formation initiale
- Enrichir sa culture

Des besoins de formation continue se manifestent de plus en plus à tous les cycles d'études. Des efforts sont investis pour développer des programmes bien adaptés à ces besoins. La Direction générale de la formation continue a informé la Commission du soutien qu'elle offre aux facultés dans la réalisation de leurs projets. Les facultés, pour leur part, disent ne pas toujours avoir les ressources nécessaires pour développer de façon marquée la formation

---

16. L'adulte est défini à l'article 171 du *Règlement des études* comme étant un candidat âgé de 21 ans ou plus, qui n'est pas titulaire d'un D.E.C. et qui a quitté le système scolaire depuis plus de deux ans.

continue. Néanmoins, certaines sont particulièrement actives dans l'offre d'activités non créditées<sup>17</sup>. En général, les cours en formation continue sont donnés par des chargés d'enseignement. On conçoit encore difficilement que les professeurs de carrière puissent y participer, compte tenu du temps qu'ils doivent déjà consacrer aux programmes réguliers d'enseignement et à la recherche. Les besoins étant très mouvants, les facultés tentent de répondre aux demandes du milieu notamment par la mise en place de microprogrammes.

### 3. La formation pratique et la préparation au travail

L'Université Laval, comme d'autres universités, a choisi de former ses diplômés dans une perspective holistique alliant formation personnelle, formation scientifique et professionnelle. Convaincue de la nécessité de façonner d'abord des « têtes bien faites » capables d'agir dans diverses situations, elle est aussi vivement consciente de l'importance de donner le plus d'outils possible à ses étudiants pour qu'ils soient en mesure de mettre en application les connaissances apprises et les réflexions développées au cours de leurs études<sup>18</sup>. Le lien avec le milieu de la pratique est plus ou moins direct et soutenu selon le cycle d'études, les cultures et la tradition des programmes.

Faire sa place sur le marché de l'emploi n'étant pas toujours facile, il faut s'y préparer pendant ses études. Ajouter une expérience pratique dans le milieu du travail à son bagage de connaissances théoriques représente donc un avantage pour les futurs diplômés. Aussi, à l'Université Laval, encourage-t-on de plus en plus les étudiants à faire des stages, quel que soit le domaine dans lequel ils étudient. En janvier 2000, le Service de placement de l'Université a d'ailleurs mis sur pied une entreprise virtuelle d'entraînement, *Facto*<sup>19</sup>, qui permet de simuler le milieu du travail et où toutes les fonctions sont occupées par des étudiants qui y font un stage supervisé par des professeurs.

La Commission a pris note des particularités de la formation pratique et de l'organisation des

---

17. Comme la Faculté de médecine et la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

18. Cette approche, par sa conception de l'éducation et de la croissance personnelle se situe dans l'esprit général du National Survey of Student Engagement (NSSE) qui, coordonné par l'Indiana University, rejoint plus de 970 collèges américains. <http://nsse.iub.edu/html/origins.cfm#background> (page consultée en juillet 2006).

19. Facto offre environ 200 stages chaque année dans de nombreux domaines touchant les arts visuels, le droit, les lettres, les sciences humaines, les sciences de l'administration, les sciences et le génie. En 2003, l'Université Laval a décidé de créer une nouvelle entreprise d'entraînement, Facto Multimédia. Facto est active par Internet, avec l'une ou l'autre des 4 000 entreprises d'entraînement virtuelles qui existent dans le monde, réparties dans quelque 35 pays et regroupées en réseaux <http://www.commercemonde.com/035/sommaire/s11.html>. Les stagiaires de Facto plongent ainsi directement dans l'expérience du commerce international avec tout ce que cela exige d'habiletés et de connaissances, entre autres, pour transiger avec des entreprises de langue et de culture différentes. Facto permet à ses stagiaires d'évoluer dans un milieu conforme à la réalité d'une PME et de se voir confier des mandats identiques à ceux du monde professionnel.

stages selon les secteurs<sup>20</sup>. Elle a constaté que l'offre et la gestion des stages sont complexes et exigeantes et que les facultés où cette pratique est maintenant bien implantée ont pris les moyens nécessaires pour agir efficacement, en raison de l'importance qu'elles accordent à cette formule. Selon les champs d'activité et la demande des étudiants et des employeurs, plusieurs facultés ont senti la nécessité de faire de la formation pratique et des stages en milieu de travail l'une de leurs priorités. On compte ainsi permettre aux étudiants d'établir le contact souhaité avec le milieu du travail, d'appliquer leurs capacités d'analyse à des cas concrets et de faire valoir leurs compétences. Aussi trouve-t-on dans ces facultés des responsables de stages et des responsables de formation pratique, seuls ou formant équipe. Certaines facultés ont mis en place un bureau des stages, mais d'autres n'ont ni bureau des stages ni responsable de formation pratique. La supervision des stages s'avère exigeante, car il faut consacrer beaucoup d'énergie à la formation des superviseurs. D'après les renseignements obtenus des personnes rencontrées par la Commission, la direction des programmes détermine, dans tous les cas, la nature des stages et le nombre de crédits alloués.

La majorité des stages font partie d'une organisation rodée de longue date dans un système déjà règlementé par les consignes gouvernementales et les ordres professionnels. C'est particulièrement le cas en sciences de la santé<sup>21</sup> et en sciences de l'éducation. Si certains problèmes peuvent se poser à l'occasion dans ces secteurs, les systèmes implantés semblent permettre d'apporter les meilleures solutions possibles aux problèmes qui se présentent.

Par ailleurs, un nombre appréciable de programmes reçoivent une accréditation d'organismes professionnels reconnus (annexe 5). Grâce à l'agrément, les titulaires de diplômes de baccalauréat dans les domaines concernés sont non seulement reconnus au Québec, mais aussi ailleurs, et l'agrément comporte des dispositions facilitant la pratique de la profession aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. Cette reconnaissance constitue un témoignage supplémentaire de la qualité des programmes offerts à l'Université Laval. En outre, elle constitue pour les diplômés une garantie de mobilité un peu partout dans le monde<sup>22</sup>.

---

20. La Commission des études a soumis, en juin 2003, un avis intitulé *Reconnaissance des stages en milieu de travail dans les programmes de formation (CU-2003-89)*.

21. Dans ce secteur, la difficulté principale vient du nombre limité de places de stage dans les établissements hospitaliers. L'Université poursuit toujours un dialogue avec les partenaires concernés.

22. À titre d'exemples, les titulaires d'un baccalauréat en génie de l'Université Laval peuvent non seulement faire partie de l'Ordre des ingénieurs du Québec, mais aussi de l'ordre professionnel d'une autre province canadienne; la Faculté des sciences de l'administration a été la première faculté de gestion francophone à être agréée par la prestigieuse AACSB International (The Association to Advance Collegiate Schools of Business). Cet agrément assure que les compétences des diplômés sont reconnues internationalement. Autre exemple, dans le domaine de l'architecture, l'Université Laval offre l'un des deux programmes québécois francophones donnant accès à la profession d'architecte. Plusieurs étudiants y font une double maîtrise pour bénéficier d'une formation professionnelle et à la recherche, comme cela se voit également dans d'autres programmes professionnels.

#### 4. L'internationalisation de la formation

Par définition, l'enseignement et la recherche universitaires comportent une dimension internationale. Des programmes tels que le *Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes* (FL), la *Maîtrise* et, maintenant, le *Doctorat en études internationales* de l'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) sont particulièrement axés sur cette dimension.

Différentes formules visant à favoriser la mobilité des étudiants ont été mises en place pour accentuer l'internationalisation de la formation. En particulier, toutes les facultés ont parlé avec enthousiasme des ententes signées pour le développement de profils<sup>23</sup> et de stages internationaux. Dans certains programmes et domaines où il s'avère difficile de s'absenter pendant une session ou une année entière, un stage, d'une durée plus courte qu'une session, convient mieux que le profil. Selon les témoignages entendus et publiés, les activités internationales accroissent l'attraction des programmes et servent bien la promotion de l'Université Laval. Plusieurs considèrent que les étudiants qui ne passeront pas par cette voie devront être conscients qu'ils entreront en compétition avec des collègues bénéficiant d'un atout additionnel au moment de la recherche d'un emploi.

En 2005, le Conseil universitaire a accepté d'étendre la possibilité d'intégrer le profil international aux programmes de maîtrise sans mémoire (CU-2005-71). S'ajoute la possibilité de cotutelles pour le doctorat (6 % des candidats de doctorat), consistant en une double direction de recherche, l'une à l'Université Laval et l'autre en France, qui exige une collaboration étroite des directeurs de recherche et une gestion particulière des études. Les instituts et les centres de recherche jouent un rôle majeur dans le développement de collaborations avec des universités étrangères; depuis de nombreuses années, les facultés, les programmes, les centres de recherche et les instituts ont développé des réseaux de collaboration sur la scène internationale et l'adoption d'une politique sur l'internationalisation a renforcé cette dynamique<sup>24</sup>.

---

23. On apprécierait d'ailleurs que le *Règlement des études* soit plus développé sur la question des profils.

24. Il est intéressant de noter l'appui de plusieurs consulats, dont celui d'Espagne et de l'Amérique latine qui se traduisent par des échanges soutenus avec des universités de ces pays. L'Université Laval est aussi le siège du Cercle Cervantès-Camoens, de renommée internationale. Pour l'enseignement de l'allemand, il faut mentionner que l'Université Laval est l'institution dépositaire du certificat de l'Institut Goethe, le *Zertifikat Deutsch als Fremdsprache*. Pour leur part, les études russes affirment de mieux en mieux leur position, grâce aux liens étroits qui unissent l'Université Laval et l'Université des sciences humaines de Moscou.

En ce qui concerne la formation continue, les efforts investis sur le plan international commencent à produire des résultats, et plusieurs invités ont signalé qu'il y a une forte demande pour de l'enseignement en ligne.

## 5. La gestion des études

Les invités de la Commission ont révélé que la gestion des études se complexifie et que les outils et systèmes actuels ne sont pas suffisamment performants. Par exemple, le soutien informatique institutionnel ne permet pas de bien gérer les concentrations qui visent à offrir aux étudiants une formation souple et diversifiée en fonction des compétences particulières, souvent multiples, qu'ils veulent développer et qui sont requises sur le marché du travail. De plus, il semble notamment lourd à certains directeurs de programme d'approuver le choix des cours complémentaires, d'où la pratique fréquente de prédéterminer les cours hors-discipline dans un programme donné. On souhaite que l'implantation d'un nouveau système de gestion des études puisse régler la plupart des problèmes évoqués, entre autres, ceux qui concernent la gestion des stages.

## 6. Quelques particularités

L'Université Laval a été la première à reconnaître concrètement la nécessité de mieux harmoniser les programmes collégiaux et universitaires. Les formules développées, spécialement les passerelles et les DEC-BAC, ont favorisé une meilleure continuité et plus de complémentarité entre les formations, ce qui a eu des effets positifs sur la réussite de plusieurs étudiants. Les DEC-BAC ne sont plus spécifiques à l'Université Laval; cependant, celle-ci demeure l'université qui en compte le plus et elle est toujours reconnue comme le chef de file en cette matière.<sup>25</sup>

L'Université Laval a aussi été l'une des premières, au Québec, à reconfigurer ses programmes de baccalauréat et à élaborer une politique d'internationalisation pour le premier cycle. En effet, dès 1996, l'Université a énoncé une première politique qui a mené à l'adoption de la Politique présentement en vigueur.

---

25. Les personnes entendues ont souhaité que le *Règlement des études* inclue une section entière sur les DEC-BAC. Il existe des informations sur ce dernier sujet dans le *Règlement*, mais elles sont présentées au chapitre de la reconnaissance des acquis en général.

La reconfiguration des baccalauréats a permis de tenir compte de l'évolution des domaines d'études et de faire en sorte que des accents soient déplacés et les méthodes disciplinaires croisées. Une plus grande ouverture de la formation s'est aussi traduite dans de nouveaux intitulés de programmes<sup>26</sup> où des disciplines, chacune conservant sa visibilité, ont été jumelées pour combiner des champs d'expertise. L'interrelation des champs d'études a aussi conduit à la conception de baccalauréats intégrés. Lors des échanges avec la Commission, des facultés ont qualifié certains programmes d'unique au Québec, de par leur composition ou de par leur forme. Bénéficiant d'une vue d'ensemble des études, la Commission estime qu'il y a véritablement lieu d'être fiers de la créativité dont a fait preuve l'Université au cours des dernières années dans la restructuration des formations offertes. Elle se veut cependant prudente dans l'affirmation qu'un programme est exclusif, le contexte mondial faisant en sorte que plusieurs formations évoluent de façon comparable, sous couverts diversifiés, mais souvent convergents. La Commission retient néanmoins des particularités soulignées avec plus d'insistance et qui sont beaucoup liées à l'histoire de l'Université Laval<sup>27</sup> et à son caractère francophone.

L'Université Laval joue, depuis sa création, un rôle stratégique dans les études sur la culture francophone en Amérique. Elle offre un éventail de programmes dans ce domaine dont un en études françaises et québécoises destiné aux personnes de langues étrangères préparant un baccalauréat avec une spécialisation en français dans leur université de même que des programmes de français langue seconde, qui ont aussi contribué à la renommée de l'Université Laval hors du Québec. En arts, elle a aussi accentué le développement de programmes dans des domaines de pointe où les besoins de main-d'œuvre spécialisée sont grands, particulièrement en ce qui touche le design et le multimédia. Le théâtre tient aussi une place stratégique, renforcée par le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS). En musique, l'Université Laval se démarque, entre autres, par une entente avec un conservatoire.

Le domaine des études anciennes, associé à la fois aux arts, aux lettres et aux sciences humaines, s'inscrit dans un créneau porteur. L'Institut d'études anciennes constitue ainsi un lieu de rassemblement où peuvent se réunir les collègues des arts, des langues et littératures anciennes, d'histoire, de philosophie, de théologie et de sciences religieuses. L'Université Laval

---

26. Cela a été le cas, par exemple, de la linguistique; dont le baccalauréat est maintenant désigné en sciences du langage.

27. Voir l'ouvrage de Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995.

est de plus l'université francophone accueillant le plus d'étudiants dans ce domaine et dont la Bibliothèque spécialisée est renommée pour sa qualité exceptionnelle.

En sciences et génie, l'Université Laval est l'une des seules universités en Amérique du Nord à offrir, à l'intérieur de mêmes facultés, des programmes de sciences pures, appliquées et de génie, favorisant ainsi la mise sur pied de nouveaux programmes ou de nouvelles concentrations se situant à l'intersection des sciences fondamentales et appliquées. L'Université Laval se caractérise notamment par son offre en français de programmes en agronomie, aménagement et environnement forestiers, agroéconomie, génie alimentaire, génie agroenvironnemental, sciences géomatiques, opérations forestières, sciences du bois, sciences et technologie des aliments<sup>28</sup>. Elle constitue d'ailleurs, par sa population étudiante, le plus grand centre de formation universitaire en sciences des aliments au Canada. L'Université Laval a formé la grande majorité des universitaires francophones du secteur agroalimentaire et elle possède le plus important complexe de serres de recherche en Amérique. Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, un intérêt particulier s'est développé pour les aliments fonctionnels et nutraceutiques, et l'Université Laval offre une maîtrise et un doctorat en sciences animales, seuls du genre au Canada en langue française, tout comme le sont les programmes de maîtrise et doctorat en biologie végétale. En sciences forestières, l'Université Laval est reconnue dans la francophonie comme le plus important centre d'enseignement et de recherche aux trois cycles dans le domaine des sciences du bois, et l'un des plus importants en Amérique du nord. Elle est également un leader mondial dans le domaine de la géomatique, comme l'atteste le rôle qu'elle a joué dans la création du Réseau canadien de centres d'excellence en géomatique (GEOIDE).

En éducation, il faut signaler l'existence du Réseau des écoles associées – RÉ.S.E.A.U. Laval - pour la formation pratique en éducation. En collaboration avec des partenaires du milieu scolaire, la Faculté des sciences de l'éducation a élaboré un programme de stages novateurs grâce à ce réseau regroupant quelque 150 écoles primaires et 50 écoles secondaires des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches<sup>29</sup>. En formation des maîtres, on observe qu'il est difficile de susciter de l'intérêt pour l'enseignement des sciences. Une proposition vise à offrir aux bacheliers en sciences un programme additionnel de quatre sessions qui leur permettrait d'adopter la profession d'enseignant. L'Université Laval offre aussi,

---

28. Elle est dotée de laboratoires et d'équipements ultramodernes, de serres, d'espaces pour les animaux d'élevage, d'un pavillon (Envirotron) entièrement consacré à la recherche en horticulture, etc., en plus de posséder la Station agronomique de Saint-Augustin et la Station de Saint-Louis-de-Pintendre.

29. Ce réseau tente de favoriser la concertation entre les partenaires en éducation (commissions scolaires, écoles, établissements privés d'enseignement et Université Laval) sur les questions relatives à l'organisation, la supervision et l'évaluation d'une formation pratique de qualité. Il s'avère aussi d'une grande utilité pour le développement de la recherche en éducation.

avec l'Université McGill, une formation de deuxième cycle en adaptation scolaire; elle peut ainsi accueillir des étudiants qui désirent poursuivre leurs études en français dans ce domaine après avoir fait leur baccalauréat dans une autre université.

Les sciences humaines sont réparties dans plusieurs facultés. Le rattachement des disciplines et des champs d'études revêt un caractère particulier à l'Université Laval. Par exemple, les sciences historiques<sup>30</sup> sont rattachées à la Faculté des lettres. Cette dernière et la Faculté des sciences sociales offrent le plus grand nombre de baccalauréats intégrés. La Faculté de philosophie a innové en créant un programme de *Certificat en philosophie pour les enfants* en 1996. Conjointement avec la Faculté de théologie et des sciences religieuses, elle offre un *Diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée*. L'Université Laval occupe une place stratégique dans le domaine de la théologie et des sciences des religions. La plus ancienne Faculté de théologie au Québec, maintenant Faculté de théologie et de sciences religieuses, offre différentes filières de formation dans ses programmes, aux trois cycles; entre autres, dans les domaines de la théologie et de la théologie pratique, le doctorat est une première en milieu francophone.

En sciences de l'administration, le *Baccalauréat en administration des affaires* (BAA-Laval), même après l'opération de reconfiguration, a continué d'utiliser les termes de majeure et de mineure pour qualifier les concentrations développées dans le programme (10 concentrations majeures et 12 concentrations mineures). Il permet aussi d'inclure les trois profils existants à l'Université, soit le profil coopératif, le profil entrepreneurial et le profil international. L'environnement Ulysse caractérise l'organisation de la formation, en faisant de l'ordinateur portable un outil d'apprentissage essentiel.

En sciences de la santé, la concertation a donné lieu à la création du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), une unité de pratique et de recherche sur le développement et l'évaluation des pratiques de soins, à la reconfiguration et au développement du réseau d'enseignement clinique, surtout en milieu communautaire, et à de nouvelles approches pour les activités de la formation continue, notamment à l'international. Le pavillon Ferdinand-

---

30. À l'histoire sont associées l'archéologie, l'archivistique, l'ethnologie, une part des études anciennes, l'histoire de l'art et la muséologie.

Vandry, qui sera agrandi et réaménagé, reflètera l'organisation pluridisciplinaire<sup>31</sup> des sciences de la santé. Réunissant les facultés de médecine, de pharmacie et de sciences infirmières, il favorisera la convergence des expertises pour une formation intégrée des étudiants qui correspond à l'esprit du mode d'organisation du milieu hospitalier. Ce pavillon abritera le centre AprentiSS, sorte d'hôpital virtuel, qui permettra aux étudiants d'acquérir des habiletés par le recours à des simulateurs et favorisera une meilleure communication entre les différentes composantes du secteur. L'inauguration de ce pavillon est prévue pour 2008.

On ne saurait parler des particularités de l'Université Laval sans signaler sa progression remarquable et la place qu'elle occupe maintenant sur l'échiquier de la formation à distance au Québec. L'Université Laval offre actuellement, en formation initiale et continue, 23 programmes ou microprogrammes à distance, dont 9 entièrement sur Internet, et 312 cours, qui ont généré en 2006 plus de 60 000 crédits étudiants. Ce dernier chiffre la situe presque au même niveau que la Télé-Université. Celle-ci étant vouée entièrement à l'enseignement à distance et les autres universités québécoises ayant réalisé des progrès moins rapides dans cette forme d'enseignement, l'Université Laval est ainsi devenue au cours des dernières années la plus grande université bimodale<sup>32</sup> du Québec jusqu'au rattachement de la Télé-Université à l'UQAM en 2004<sup>33</sup>.

Même s'il est ressorti des échanges avec les facultés que l'ajout de nouvelles obligations - parfois sans ressources additionnelles à court terme - était contraignant, la situation générale s'avère stimulante, notamment sous l'angle des défis pédagogiques. Les particularités soulignées, les difficultés signalées et les projets mentionnés par les facultés ont alimenté les réflexions de la Commission et servi d'assise à ses recommandations sur les défis que l'Université aura à relever aux cours des prochaines années.

---

31. Malgré les nuances parfois apportées dans la définition des termes multidisciplinarité, pluridisciplinarité et transdisciplinarité, on peut considérer qu'en général, et selon le Dictionnaire analogique *Le Robert*, ces termes signifient à peu près la même chose et sont employés dans le même sens. L'interdisciplinarité et la transdisciplinarité comportent cependant l'idée d'une dynamique entre les disciplines, ce qui va au-delà de l'addition simple de disciplines.

32. On qualifie de bimodales les institutions qui offrent de l'enseignement en salle et de la formation à distance.

33. *Rapport du comité chargé de présenter à la vice-rectrice aux études un projet de politique institutionnelle sur le développement et le fonctionnement de la formation à distance*, Université Laval, mars 2005; *Rapport annuel 2004-2005*, Bureau de la formation à distance, août 2005, et évolution des clientèles de la formation à distance en 2005-2006, Bureau du registraire, février 2006.

## Commentaires, défis à relever et recommandations de la Commission

Les orientations adoptées par l'Université Laval en 2003<sup>34</sup> tiennent compte du contexte général dans lequel s'inscrivent les universités et les enjeux actuels. Les commentaires recueillis par la Commission et ses propres réflexions les rejoignent sur plusieurs points. Cette section est consacrée aux principaux défis à relever et présente quelques éléments contextuels dont il faudra sans doute tenir compte dans les décisions futures. Bien qu'elle ait abordé de nombreux sujets, la Commission a choisi de limiter le nombre de ses recommandations, de façon à mettre en lumière quelques avenues qu'elle propose d'emprunter. Le texte contient également plusieurs autres suggestions qui viennent appuyer des actions déjà entreprises par l'Université.

### 1. Ce dont tous parlent toujours : les ressources

Les rencontres de la Commission avec les directions facultaires et tous les dossiers qu'elle est appelée à traiter la confrontent au problème des ressources de toutes natures. D'une part, bien que la situation semble très variable d'un secteur à l'autre, elles sont jugées parfois insuffisantes pour les nouvelles actions que l'on souhaite entreprendre en vue du renouvellement de l'enseignement et de développements stratégiques.

L'éventail des programmes offerts à l'Université Laval couvre l'ensemble des domaines, disciplines et champs d'études qui composent généralement les grandes universités; l'expertise y est donc très étendue et diversifiée. Cela représente une richesse indéniable, mais qu'il est toutefois onéreux de préserver, voire d'accroître en termes d'énergie et de ressources humaines, d'autant plus que ces dernières sont souvent éparses et parfois isolées.

---

34. *La passion de la réussite* : Les grandes orientations de l'Université Laval pour la période 2003 - 2007. 26 novembre 2003.

## 1.1 Une cohésion à accroître<sup>35</sup>

Une université est, selon la définition académique, un regroupement d'écoles : écoles disciplinaires et écoles de pensée. Elle s'articule dans l'organisation de ses parties, ce qui demande une coordination des actions, une harmonisation des idées et de la souplesse de structure.

La Commission constate qu'à plusieurs endroits, des regroupements sont en voie de s'imposer et que l'Université peut tirer le meilleur parti de ses ressources lorsque toutes les actions sont coordonnées et l'expertise des personnes conjuguée. Les programmes, notamment ceux qui ont été créés ces dernières années, requièrent la collaboration des personnes qui enseignent, accompagnent les étudiants, rapprochent la pratique de la théorie, créent un environnement dynamique en lien avec la recherche et favorisent les expériences à l'étranger. Dans cette collaboration, il importe de reconnaître et de valoriser la contribution de toutes les catégories de personnel, notamment les chargés de cours et les partenaires du milieu dont plusieurs ont acquis au cours des années une très bonne connaissance de l'Université et qui sont devenus de précieux collaborateurs. Pour bénéficier au maximum de l'expertise de l'ensemble du personnel de l'Université, des questions se posent, entre autres, sur les rôles de chacun, notamment au regard des opérations administratives, par exemple. Il semble que, dans bien des secteurs, les professeurs consacrent une part importante de leur temps à des tâches qui pourraient être confiées à du personnel administratif et sécrétarial. Il serait à propos d'effectuer une étude sur l'état des besoins en cette matière, lesquels ont considérablement évolué au cours des dernières années<sup>36</sup>.

Plusieurs invités reçus par la Commission se sont dits d'avis qu'il s'avère désormais nécessaire de parler en termes de collaboration dans une perspective supradisciplinaire. À titre d'exemples de collaboration et de partenariat<sup>37</sup>, les facultés ont parlé de *pools* d'enseignants pour répondre

---

35. Intitulé qui réfère à la troisième orientation stratégique de l'Université Laval.

36. Par exemple, tandis que l'usage de l'ordinateur personnel a pu conduire à la réduction des tâches secrétaires traditionnelles, la complexification de la gestion des études et de la recherche a eu pour effet de produire d'autres tâches très lourdes qui demandent du soutien.

37. Le Conseil supérieur de l'Éducation a publié un avis intitulé *Les universités à l'heure du partenariat* qui livre une réflexion sur les collaborations entre les universités et les partenaires externes, le terme partenariat étant réservé à cette dernière forme de collaboration. Avis du Conseil supérieur de l'éducation au ministre de l'Éducation, mai 2002. L'emploi du mot partenariat par les directions facultaires dépasse ce sens, car il recouvre aussi les collaborations à l'interne.

aux besoins de certaines formations<sup>38</sup> et de collaborations multifacultaires qui se sont développées autour de thématiques comme l'éthique<sup>39</sup>. Des programmes interfacultaires ont été créés, entre autres pour favoriser l'internationalisation de la formation<sup>40</sup>. Ainsi, de plus en plus de jumelages voient le jour à l'intersection de disciplines traditionnellement apparentées ou non, pour structurer des formations en fonction d'intérêts communs. Des programmes comme le nouveau *Baccalauréat en génie des eaux* et les programmes de baccalauréat intégrés tendent à favoriser l'association interdépartementale et interfacultaire pour offrir des formations qui s'appuient sur des complémentarités naturelles, de pratique ou stratégiques, d'où l'importance d'adopter une perspective d'ensemble en matière de ressources humaines. En ce sens, il serait même judicieux de définir un certain nombre de postes partagés lors du renouvellement du personnel afin de rendre possible les souhaits exprimés par les facultés en matière de décloisonnement<sup>41</sup>. Il devrait en résulter une diversification du profil de formation et d'expérience des personnes embauchées.

Recommandations :

- R1 Voir les ressources humaines d'une façon stratégique dans une perspective d'ensemble.*
- R2 Explorer diverses formules de complémentarité des expertises en favorisant la constitution d'équipes et en créant des postes partagés.*
- R3 Réévaluer l'organisation du travail, le partage des tâches et responsabilités, ainsi que les besoins en matière de soutien administratif et sécrétarial, en tenant compte des particularités sectorielles.*

---

38. Notamment en droit, économie et médecine dans le domaine de l'environnement. On a souligné le rattachement conjoint d'un professeur de droit à la Faculté de droit et à la Faculté de foresterie et de géomatique, de même que celui d'un professeur en philosophie et en sciences religieuses, dans le domaine de l'éthique. Trois facultés, la Faculté de foresterie et de géomatique, la Faculté des sciences de l'agriculture de l'alimentation et la Faculté des sciences et de génie, en partenariat avec l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Institut canadien de recherche sur le bois, ont mis en place des consortiums pancanadiens dans le domaine du génie du bois afin d'offrir un programme de formation par l'enseignement, la recherche et le transfert technologique. Cette dynamique a aussi mené à la création de l'Institut de l'environnement rural et forestier et à l'érection du pavillon Gene-H.-Kruger.

39. Par exemple en bioéthique, plusieurs facultés tentent de collaborer, telles que la Faculté de droit, la Faculté de médecine, la Faculté de pharmacie, la Faculté de philosophie, la Faculté des sciences infirmières, la Faculté des sciences sociales et la Faculté de théologie et de sciences religieuses.

40. Le *Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes* est à citer parmi les réussites, après un travail de plusieurs années, entre autres, en collaboration avec les collègues. Il s'agit d'un programme axé sur l'apprentissage de trois langues et d'une formation à contenu multiculturel. Il repose sur la collaboration de sept facultés et de cinq départements de la Faculté des lettres. Au deuxième cycle, la *Maîtrise en études internationales* met aussi à contribution plusieurs facultés, principalement la Faculté des sciences sociales et la Faculté de droit. La *Maîtrise en orthophonie*, par exemple, présente l'intérêt d'attirer des étudiants formés en sciences humaines et d'autres, en sciences de la santé.

41. Présentement, il existe un poste partagé entre la Faculté de droit et la Faculté de foresterie et de géomatique. Ces facultés ont témoigné que le partage des tâches du professeur se fait de façon harmonieuse entre les deux facultés. En ce qui a trait aux perspectives, on se dit prêt à renouveler l'expérience en souhaitant que cela permette d'obtenir plus de ressources humaines.

## 1.2 Des contributions interfacultaires à reconnaître

Autant les facultés ont manifesté de l'ouverture à la collaboration, autant elles ont insisté sur les obstacles opérationnels auxquelles elles se heurtent, soit par insuffisance de ressources humaines et financières des départements sollicités, soit par un manque de reconnaissance de la participation à de la formation relevant officiellement d'autres facultés et, par conséquent, par la difficulté de bénéficier des retombées de cette participation. Elles ont également souligné que l'absence de mobilité des personnes embauchées dépend entre autres des règles de rattachement et de financement. La Commission a ainsi entendu l'expression de déceptions, particulièrement en ce qui a trait à la reconnaissance du recours à l'expertise d'autres facultés.

La majorité des invités de la Commission ont insisté sur les modes d'attribution des budgets et, surtout, sur le manque de flexibilité des formules en vigueur. Pour plusieurs personnes rencontrées, les modes de financement se sont avérés un frein au développement. La formule de répartition des ressources financières a été révisée à quelques reprises, mais on doit se demander si elle favorise l'optimisation des ressources existantes, la mise en œuvre d'activités multifacultaires, l'ouverture de la formation des étudiants et la dynamique nécessaire à l'interdisciplinarité. Le mode de répartition budgétaire est aussi jugé trop complexe. Les facultés ne voient pas d'avantages à faire appel à l'expertise existant dans les autres facultés; la formule de répartition budgétaire pouvant amener chaque faculté à défendre son territoire et à se replier sur elle-même. De façon générale, elles ont signalé que la formule de financement ne permettait pas de reconnaître équitablement toutes les contributions à l'enseignement et que les retombées financières se partageaient difficilement<sup>42</sup>. Il existe dans tous les domaines de nombreuses collaborations officieuses entre les professeurs, que nous aurions intérêt à mieux reconnaître, à soutenir et à encourager<sup>43</sup>.

Le décloisonnement évoque l'idée d'élimination des séparations, voire des barrières érigées non seulement entre les unités administratives, mais aussi entre les champs d'études, de façon à inviter l'étudiant à s'intéresser aussi à autre chose que la discipline principale qui fait l'objet du programme d'étude dans lequel il est inscrit, et à le placer dans un contexte qui favorise les

---

42. Informé des difficultés qu'entraînait la formule de financement en vigueur en 2004, le vice-recteur exécutif a formé un groupe de travail sur l'étude des façons de faire (GTEFF) à qui il a demandé de revoir cette formule. Diverses propositions ont été mises à l'essai.

43. On a signalé que la formule de financement tient compte des collaborations sur le plan des cours, mais pas de la direction de recherche pour des étudiants d'autres facultés. Il a même été mentionné que la difficulté d'évaluer les conséquences financières de contributions pouvait empêcher, par prudence, l'ouverture à la collaboration.

échanges et la communication. Dans les domaines où la pratique professionnelle s'exerce déjà en équipes pluridisciplinaires, comme en sciences de la santé, on s'entend pour dire qu'il faut décloisonner la formation, à l'instar de l'interprofessionnalité vécue en milieu de pratique. Le décloisonnement et l'interdisciplinarité s'inscrivent dans la première orientation de l'Université Laval. Ils visent à ouvrir les programmes et renvoient notamment au choix des activités de formation et à plusieurs aspects abordés dans ce rapport. En raison du contexte de formation et des exigences d'embauche auxquelles devront répondre les diplômés, le décloisonnement paraît incontournable pour favoriser la rencontre des idées, des méthodes, des spécialités et des personnes; le travail d'équipe caractérisant de plus en plus la recherche scientifique et le marché du travail<sup>44</sup>.

Compte tenu du discours des facultés et du contexte actuel, la Commission juge de la plus grande importance non seulement d'éliminer les obstacles au décloisonnement, mais de favoriser sa progression par divers incitatifs. Elle considère qu'il faut absolument soutenir financièrement les facultés non seulement pour les cours offerts dans des programmes qui ne sont pas sous leur responsabilité mais aussi pour les collaborations entre les enseignants, dans une perspective de développement stratégique, en tenant compte des dynamiques différentes et du rapport enseignement-recherche. Au-delà des gains administratifs et financiers, ces mesures accroîtraient la flexibilité des programmes, favoriseraient la mobilité des étudiants et faciliteraient leur inscription à des activités offertes par d'autres facultés que celle à laquelle ils sont rattachés.

Recommandation :

*R4 Voir prioritairement à l'élimination des obstacles administratifs au décloisonnement et l'encourager par des incitatifs, en s'assurant notamment et dans les meilleurs délais que la formule de financement le favorise.*

## 2. La formation universitaire : un monde en mutation

Le XX<sup>e</sup> siècle a vu se développer une culture de la communication. La quantité d'information se multiplie de façon exponentielle et à un rythme si rapide qu'il est de plus en plus difficile de tout assimiler. La transmission de l'information elle-même est en mutation et elle emprunte diverses

---

44. Même si en demeurant dans les limites d'une discipline, on peut développer des compétences relativement au travail en équipe, l'apprentissage dans un contexte décloisonné est d'autant plus riche s'il met en présence plusieurs façons de penser et d'agir.

formes traditionnelles et nouvelles. Tout cela influe sur les approches pédagogiques, jusqu'à les modifier totalement ou en partie. De plus, les universités traditionnelles sont de moins en moins les seules à occuper le créneau de formation qui leur était pratiquement réservé jusqu'à maintenant et elles auront à se positionner par rapport à de nouvelles tendances, comme l'université virtuelle, le *homeschooling*, et les programmes de formation sur mesure offerts par des entreprises. Plusieurs estiment que, dans une vingtaine d'années, la pédagogie, entre autres universitaire, sera méconnaissable. C'est notamment l'avis de Bernard Shapiro, ancien recteur de l'Université McGill, ainsi que celui de nombreux professeurs et administrateurs d'autres universités<sup>45</sup>.

Les échanges de la Commission avec des représentants des facultés lui ont permis de faire le point sur diverses mesures adoptées par l'Université Laval au cours des dernières années pour introduire notamment une plus grande ouverture dans les programmes de formation. La Commission s'est ainsi interrogée sur l'évolution des champs d'études et l'accroissement de la multidisciplinarité, de même que sur la diversification des approches pédagogiques et des cheminements des étudiants.

## 2.1 Pour une plus grande ouverture

Dans des entretiens sur la vie, la santé, l'éthique biomédicale, et l'éducation, le docteur René Simard, qui a été recteur de l'Université de Montréal de 1993 à 1998, exprime l'opinion que pour assurer l'intégrité et la crédibilité du monde du savoir, « chaque diplômé universitaire devrait se munir des qualifications et compétences suivantes : une connaissance des principes et de la méthodologie de base de son champ respectif; en plus d'une connaissance approfondie de son champ d'action, la conscience de ses limites et une ouverture aux découvertes et méthodes en d'autres domaines; un esprit critique bien aiguisé; la capacité de poursuivre de son propre chef la recherche pour en élargir et en approfondir la connaissance et la compréhension; la capacité de communiquer efficacement et avec justesse ses idées; le sens de l'éthique professionnelle »<sup>46</sup>.

---

45. Autour des problématiques de surspécialisation des connaissances et des savoirs, plusieurs universités canadiennes ont commencé à chercher des moyens de régler certains problèmes récurrents. Par exemple, l'Université de Calgary, a entrepris le remaniement de tous ses programmes de premier cycle, l'Université McMaster et l'Université du Nouveau-Brunswick se sont engagées dans des expériences qui pourront mener à des changements de grande ampleur. Voir *Affaires universitaires*, mars 2000, « Un BAC rafraîchi » par Moira Farr, p. 11, 14, 15, 25.

46. *Pour un nouvel art de vivre*, Les presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 258.

L'Université Laval formule des objectifs semblables dans l'article 100 de son *Règlement des études* avec, en plus, l'ouverture aux questions interculturelles et internationales ainsi que la maîtrise du français parlé et écrit et l'usage fonctionnel d'au moins une autre langue. Cependant, la conciliation de la spécialisation et de l'ouverture de la formation oblige à explorer diverses voies pour assurer l'équilibre souhaité. Étant maintenant confrontés aux limites des capacités individuelles à assimiler les connaissances, leur prolifération nous force, entre autres, à revoir les rapports à ces dernières. En même temps, le besoin de développer le sens critique et les préoccupations éthiques s'accroît indéniablement. Les milieux du travail, toujours plus exigeants, réclament pour leur part des diplômés à la fois bien formés dans un domaine donné et capables de fonctionner adéquatement en toute situation.

Lors de la rencontre avec les directions facultaires, la Commission a pu constater que le principe d'ouverture de la formation semble relativement admis dans toutes les facultés, mais à des degrés variables et surtout selon des définitions différentes. Ces rencontres ont montré qu'il existe diverses façons d'amener les étudiants à s'ouvrir à d'autres réalités que celles de leur champ d'études principal. Elles ont aussi fait part de contraintes et de la difficulté d'insérer les activités de formation requises pour atteindre cet objectif dans des programmes déjà très exigeants pour ce qui est de la formation principale. Il arrive que certaines facultés ou départements se jugent multidisciplinaires parce que les professeurs proviennent de divers domaines. La Commission a aussi noté que, dans bien des cas, on a tendance à faire reconnaître des liens qui existent déjà plutôt qu'à chercher à établir de nouvelles alliances. Certains misent principalement sur les collaborations interdépartementales au sein de la même faculté et il est loisible de se demander si on ne balise pas ainsi de façon un peu trop étroite la notion d'ouverture. De surcroît, bien des collaborations multifacultaires peuvent aussi être en fait de nature monodisciplinaire.

La reconfiguration des baccalauréats visait cette plus grande ouverture de la formation par l'insertion d'un bloc de cours hors discipline et par l'intégration de profils, tout en laissant place à des concentrations dans le champ d'études principal. En effet, dans les programmes de baccalauréat reconfigurés, il est prévu qu'au moins 15 crédits doivent porter sur un autre domaine du savoir que la discipline ou champ d'étude principal. Dans l'ensemble, les témoignages confirment que la reconfiguration des programmes se serait assez bien déroulée, mais quelques facultés ont trouvé l'exercice ardu, particulièrement dans des domaines de nature professionnelle où l'on est contraint à un curriculum de formation qui est en partie

déterminé par les exigences des ordres professionnels.

La Commission se demande si les pratiques actuelles respectent toujours l'esprit de la reconfiguration. Le choix des cours complémentaires est rarement laissé à la discrétion des étudiants. Il arrive même fréquemment qu'il soit en large part ou totalement prédéterminé. Seulement huit programmes de baccalauréat à l'Université Laval permettent une liberté totale dans le choix des 15 crédits complémentaires<sup>47</sup>. Plusieurs programmes présentent des blocs de cours prédéterminés pour amener les étudiants à s'éveiller à divers intérêts et pour les aider à orienter la poursuite de leur formation<sup>48</sup>. Certains voient un avantage à cette formule d'options orientées, qui permet de prévoir les aménagements et l'encadrement nécessaires. Les facultés les plus fréquentées par les étudiants pour des cours complémentaires sont la Faculté des lettres, pour les cours de langues en grande partie, la Faculté des sciences de l'administration, la Faculté des sciences sociales et la Faculté des sciences et de génie, surtout pour des cours d'informatique. Plusieurs s'interrogent encore sur les balises qui devraient être utilisées pour décider de la sélection de cours hors discipline. On se demande toujours quelles mesures pourraient être mises en place pour assurer une formation ouverte<sup>49</sup>. Dans un certain nombre de programmes, la liberté restreinte des étudiants dans la diversification de leurs choix de cours pourrait s'expliquer par le fait que la gestion des études relève de nombreuses facultés, à la différence d'autres universités qui ont privilégié de larges structures, comme l'Université de Montréal avec sa Faculté des arts et des sciences. De plus, on observe une offre restreinte de cours à caractère multidisciplinaire et de culture. Il existe en effet peu de cours généraux, synthèses, où les étudiants sont invités à faire des liens entre divers domaines et différents concepts, entre les époques et les cultures; entre autres, encore trop peu de cours de culture artistique ou scientifique<sup>50</sup> s'adressant à l'ensemble des étudiants.

Il convient de rappeler que l'ouverture de la formation a pour principal objectif d'inciter les étudiants à réfléchir sur la place relative de la discipline dans laquelle ils étudient par rapport à d'autres champs d'étude, à l'ensemble de l'activité sociale, de même qu'à la diversité culturelle. Il s'avère donc essentiel de poursuivre nos efforts pour atteindre cet objectif dans tous les domaines et particulièrement là où cela présente des difficultés particulières. Lorsqu'on observe

---

47. Alors qu'à l'Université McGill, par exemple, on vise le maximum de flexibilité pour une formation ouverte et pour tenir compte des intérêts individuels des étudiants.

48. En philosophie et en sciences de l'administration par exemple.

49. Renvoie à la première orientation de l'Université Laval : « La réussite par la formation ouverte et de haute qualité », *La passion de la réussite*. 2003.

50. En musique, par exemple, on a créé un cours de *Formation à la vie culturelle*. Il est ouvert à tous et il accueille environ 80 étudiants. Il a aussi pour objectif d'aviver l'intérêt du public de la région de Québec pour les événements culturels.

que la formation complémentaire des étudiants a tendance à s'éloigner de cette intention, il faudrait trouver des moyens de la recentrer, éventuellement par la création de blocs de cours complémentaires propres à chacun des secteurs, ou encore par le développement de cours qui feraient une large place à l'exercice de l'esprit critique et qui conduiraient les étudiants à réfléchir sur le sens de leurs études, de leur vie professionnelle et de leur culture.

Lors de l'étude des projets de programmes qui lui sont soumis, la Commission a pu constater qu'un certain nombre de cours annoncés dans le répertoire de cours ne s'offrent plus depuis plusieurs années. Dans la mesure où elle peut porter un jugement sur la base de l'information dont elle dispose, il lui semble que certains d'entre eux seraient utiles s'ils étaient donnés; en revanche, d'autres cours ne paraissent plus particulièrement pertinents et devraient probablement être abolis. Ainsi, l'Université renseignerait mieux les étudiants sur l'offre de formation réelle et faciliterait le choix des cours. La Commission croit donc qu'il faudrait revoir régulièrement et en profondeur les banques de cours et de séminaires, aux trois cycles, de façon à les mettre à jour et à faire les ajustements nécessaires.

L'Université a fait des efforts considérables au cours des dernières années pour inciter les étudiants à s'ouvrir sur le monde, non seulement par des activités de formation, mais aussi en les aidant à effectuer des séjours d'études et des stages de formation à l'étranger. La voie est maintenant bien tracée et il faut continuer résolument en multipliant les ententes avec des établissements d'enseignement non seulement de pays francophones, mais aussi d'autres pays. Il serait probablement pertinent de se demander comment passer d'un concept de mobilité étudiante axé principalement sur l'enrichissement de la formation individuelle à celui de mobilité à l'échelle de l'ensemble de la formation offerte par certains programmes (diplômes conjoints, formation par Internet)<sup>51</sup>. Vu nos affinités, nous pourrions promouvoir et réaliser l'offre conjointe de programmes avec des pays latins, par exemple avec la Roumanie, l'Italie, l'Espagne, ou des pays de l'Amérique du Sud<sup>52</sup>. Il existe une grande diversité d'avenues possibles reposant sur des amorces de collaboration et dans lesquelles les professeurs concernés seraient prêts à s'investir s'il s'agissait d'une orientation officielle de l'Université.

Il importe d'établir de nouvelles ententes internationales et de consolider les actions déjà entreprises. Nous avons ouvert de nombreux chantiers sur une courte période, et il serait sans

---

51. Certains de nos professeurs ont déjà une expertise en ce sens et nous renvoient à l'expérience d'autres pays comme l'Australie.  
52. Compte rendu préliminaire du Comité conseil sur l'internationalisation, Vice-rectorat au développement et aux relations internationales (VRDRI), 15 juin 2006.

doute souhaitable que les personnes qui font œuvre de pionnier en cette matière se voient offrir l'occasion d'échanger régulièrement sur les problèmes rencontrés et sur les solutions apportées. Cela inclut les étudiants qui ont effectué un séjour à l'étranger. Ces derniers sont particulièrement bien placés pour évaluer les forces et les faiblesses de leur préparation et être ainsi en mesure de proposer des améliorations concrètes. Un certain nombre d'entre eux ont également eu l'occasion de fréquenter, pendant leur séjour des étudiants qui provenaient d'universités d'autres pays qui ont une plus longue expérience de cette formule; l'Université Laval pourrait éventuellement s'en inspirer.

Recommandations :

*R5 Poursuivre les diverses actions entreprises en vue d'accroître l'ouverture de la formation, d'une part par la relance de la formule des 15 crédits hors discipline dans les baccalauréats et, d'autre part, par le recentrage de cette formation sur le développement de l'esprit critique des étudiants, sur la place relative de leur domaine d'études par rapport à d'autres approches et par rapport à l'ensemble de l'activité sociale.*

*R6 Se servir de la formule des 15 crédits hors discipline pour des activités qui améliorent la compréhension de la diversité culturelle et ouvrent à l'internationalisation de la formation.*

*R7 Effectuer périodiquement une révision approfondie de la banque de cours et de séminaires, aux trois cycles, pour ne conserver que les activités effectivement offertes ou dont la suspension pendant une période déterminée est justifiée, non seulement pour mieux renseigner les étudiants sur l'offre de formation réelle, mais aussi pour faciliter le choix des cours.*

## 2.2 L'évolution des disciplines, la multidisciplinarité et la souplesse des formules

Au-delà d'une plus grande ouverture aux autres disciplines, on assiste depuis plusieurs années à une réorganisation importante des domaines du savoir, qui se définissent maintenant davantage en fonction de thématiques qu'au seul regard des disciplines. Le croisement des matières, des modes de pensée et des méthodologies contribue à préparer les étudiants à la vie active dans un contexte où les limites disciplinaires traditionnelles sont souvent

outrepassées. Or, les universités sont structurées de prime abord en fonction de ces dernières. Malgré toutes les actions déjà entreprises, la question demeure à savoir comment composer avec cette réalité, que l'on reconnaît de plus en plus non pas comme un courant passager, mais comme une véritable mutation.

Ces réflexions suscitent plusieurs questions à se poser en tenant compte des particularités des secteurs :

- Quelle formation devrait-on offrir dans chacune des disciplines pour préparer les étudiants à travailler en collaboration avec des personnes formées dans des disciplines connexes et complémentaires? Comment mieux établir des relations fonctionnelles entre ces disciplines? N'y aurait-il pas lieu d'introduire davantage de troncs communs de formation, à la première année du baccalauréat, par exemple?
- Est-il encore pertinent qu'une personne cherche à posséder toutes les connaissances de son domaine, et n'y a-t-il pas un risque que cela se fasse au détriment d'autres compétences maintenant jugées essentielles? Est-ce que l'on ne se dirige pas, dans certains domaines, à une division et à une recombinaison des connaissances et des spécialités?
- Tandis que l'on conçoit assez bien ce qu'est la multidisciplinarité lorsqu'elle se réalise collectivement par la complémentarité des expertises, a-t-on une idée précise de ce qu'est un diplômé multidisciplinaire? De la formation qu'on doit lui offrir? De ses rapports avec ses collègues?

Chaque programme doit offrir des manières de répondre à ces questions. Diverses voies peuvent être empruntées. Ces dernières années, les programmes intégrés ont constitué une façon de jumeler les disciplines et les champs d'études dans un rapport unifié à un domaine et dans une perspective d'ouverture à la complémentarité des composantes de chaque programme<sup>53</sup>. De nouvelles formules doivent continuer d'être explorées. Il faudra probablement cesser de concevoir les programmes de formation comme des blocs monolithiques pratiquement immuables et être prêt à fragmenter les activités qui les composent pour introduire plus de souplesse et augmenter leur adaptabilité. Le concept de module utilisé dernièrement

---

53. Jusqu'à maintenant, la plupart des programmes de baccalauréat intégrés ont somme toute fait augmenter la fréquentation des programmes dans les champs d'études concernés et ont renforcé l'attrait de l'Université Laval. Ils donnent tous accès à plusieurs programmes de maîtrise.

par certains est apparu à la Commission comme un moyen à exploiter, entre autres<sup>54</sup>. La modernisation du système de gestion des études, en cours, devrait permettre de consigner les composantes des programmes et les caractéristiques des cheminements étudiants.

Recommandation :

*R8 Favoriser la mise en place de diverses formules permettant, notamment par l'introduction de modules, de donner plus de souplesse aux activités de formation, de jumeler les disciplines et les champs d'études et de rendre plus flexibles les programmes d'études et les cheminements étudiants.*

### 2.3 Une pédagogie plurielle

La réflexion et les recherches conduites pour améliorer la pédagogie et l'apprentissage des étudiants soulèvent plusieurs questions quant au rôle du professeur, à la collaboration entre formateurs, à l'organisation des cours, à la durée des activités et aux formules pédagogiques utilisées. Il y a maintenant un équilibre à assurer entre les différentes façons de faire, d'autant plus qu'un nombre croissant de personnes croient qu'il faut repenser l'enseignement et diversifier les approches; de nouveaux besoins sociétaux et des technologies d'avant-garde s'imposant progressivement et mettant à l'épreuve les modèles traditionnels d'enseignement.

Les représentants facultaires reçus à la Commission ont peu parlé directement du renouvellement de la pédagogie au cours des échanges sur les différents sujets qui leur avaient été suggérés. Sur la base de ses réflexions, et probablement aussi parce qu'elle a la possibilité de poser un regard sur l'Université dans une perspective englobante, la Commission des études considère que ce thème doit occuper une place centrale dans les préoccupations de tous. Ces dernières années, plusieurs facultés ont exploré et adopté diverses approches pédagogiques nouvelles. Certaines ont été contraintes de le faire, comme la Faculté des sciences de l'éducation, qui a dû se conformer aux réformes successives édictées par le MELS, dont la toute dernière, l'approche par compétences (APC), qui prescrit une vision renouvelée de la pédagogie dans l'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et collégial. D'autres

---

54. Les projets de programmes d'études supérieures en biophotonique (maîtrise et doctorat) présente d'ingénieuses solutions au défi de la transdisciplinarité, notamment une formule de « modules » qui, par un découpage plus fin de la matière que celui des cours de trois crédits, facilite non seulement l'accueil des étudiants venant de disciplines variées, mais aussi l'intégration de notions partagées par plusieurs disciplines.

facultés ont, pour leur part, volontairement emprunté diverses avenues visant le renouvellement de la pédagogie.

La Commission des études a été appelée à se familiariser avec le concept de compétence pris dans son sens général et avec l'APC. Elle a constaté que la démarche vers l'adoption de cette approche était déjà enclenchée à plusieurs endroits à l'Université. Dans le rapport qu'elle a produit sur le sujet, elle a recommandé de soutenir les enseignants qui se sont engagés dans cette voie et d'effectuer, notamment dans le *Règlement des études*, les adaptations nécessaires à l'implantation des programmes repensés dans cette perspective. L'APC, qui permet une acquisition active de connaissances et d'habiletés, a des mérites et une pertinence qui conviennent sans doute très bien à certains domaines et qui justifient son intégration dans les programmes. La Commission a formulé plusieurs recommandations visant à encourager l'expérimentation et la mise en place de nouvelles méthodes d'apprentissage allant dans ce sens, en signalant néanmoins que l'APC est une approche parmi d'autres<sup>55</sup>. Elle a également saisi l'occasion de rappeler l'importance de la collaboration entre les enseignants et de celle de l'approche programme, qui permet d'harmoniser, selon une vue d'ensemble, les activités du programme et de mieux baliser la progression des apprentissages des étudiants. L'évaluation périodique des programmes constitue une occasion privilégiée de se remettre dans cet esprit, et les résultats qu'elle génère méritent probablement d'être exploités davantage.

Par ailleurs, plusieurs enseignants se sont engagés dans la conception de cours à distance. L'Université Laval dispose d'une excellente expertise en la matière et d'un nombre croissant d'activités de ce type. La demande de formation à distance s'accroît indéniablement et, comme les universités québécoises, canadiennes et internationales sont placées en concurrence, le développement de la formation à distance, dans laquelle les technologies d'information et de communications (TIC) prennent de plus en plus d'importance, élargit considérablement leur champ d'intervention.

La formation à distance est en bonne partie issue de la formation continue et elle y occupe encore une place significative. Il faut toutefois être conscient qu'elle prend de plus en plus sa place dans la formation initiale. Dès 1998, dans un mémoire soumis au gouvernement du Québec<sup>56</sup>, le Comité de liaison de la formation à distance (CLIFAD)<sup>57</sup> insistait sur le fait qu'il

s'est développé une expertise permettant d'offrir à distance une formation extrêmement bien encadrée, et ce, même dans des domaines d'apprentissage professionnels, notamment par le recours à des formules hybrides. Cela pose évidemment des défis de taille dans des établissements conçus principalement au départ pour de l'enseignement en salle, mais tant le discours de la rentrée du recteur de 2005 que l'accueil réservé par la direction de l'Université au rapport mentionné précédemment sur le développement et le fonctionnement de la formation à distance<sup>58</sup> montrent la volonté de l'Université d'occuper ce créneau de formation et de surmonter les problèmes de fonctionnement qui lui sont particuliers. Dans cette perspective, le fait que la Télé-Université, qui œuvrait auparavant avec un corps professoral limité dans des domaines relativement restreints, soit maintenant fusionnée avec l'UQAM et l'effet d'entraînement que cela aura sur les autres constituantes de l'Université du Québec seront certainement un puissant stimulant. La très grande diversité des domaines dans lesquels l'Université Laval a développé des programmes d'études présente un avantage comparatif, dans la mesure toutefois où l'on manifesterait de l'intérêt pour la formation à distance, initiale et continue, dans un grand nombre de domaines.

Il faudra par ailleurs prendre garde de ne pas considérer que la formation à distance et l'usage des TIC servent uniquement à atteindre des personnes éloignées géographiquement, car « le rôle de la formation à distance n'est pas tant de contrer l'éloignement géographique des personnes que les difficultés d'accès dues à l'organisation de la vie professionnelles et de la vie familiale », comme le signalait le CLIFAD dans son mémoire au gouvernement du Québec précédemment cité. Celui-ci précisait que la formation à distance est « un mode de formation médiatisé permettant des apprentissages individualisés et un cheminement personnalisé », et que « c'est d'abord sous cet angle qu'il faut la comprendre davantage que sous celui de l'éloignement<sup>59</sup> ». Il faut donc voir aussi les TIC et l'enseignement à distance comme des moyens de diversifier l'enseignement dit traditionnel pour s'ajuster à l'évolution des besoins et des profils des étudiants qui s'éloignent de plus en plus du modèle conventionnel. Il paraît donc pertinent à la Commission d'introduire les TIC et l'expertise développée par la formation à distance dans l'enseignement local.

---

55. Voir le rapport de la Commission des études intitulé *Le développement des compétences dans les programmes d'études universitaires*, 12 janvier 2006.

56. *La formation à distance en formation continue : donner à l'adulte la maîtrise de sa formation*, CLIFAD, octobre 1998.

57. Le CLIFAD, constitué à l'origine de trois organismes entièrement dédiés à la formation à distance, la Télé-Université, le Centre collégial de formation à distance et la Société de formation à distance des commissions scolaires (SOFAD), inclut depuis 2003 des institutions bimodales comme l'Université Laval et l'Université de Montréal.

58. Le *Rapport annuel 2004-2005* du Bureau de la formation à distance de l'Université Laval fait état des décisions prises par la direction de l'Université à la suite de la réception du *Rapport du comité chargé de présenter à la vice-rectrice aux études un projet de politique institutionnelle sur le développement et le fonctionnement de la formation à distance*, Université Laval, mars 2005.

59. CLIFAD, *La formation à distance en formation continue : donner à l'adulte, la maîtrise de sa formation*, 15 octobre 1998, p.5.

Les témoignages rapportent que dans les quelques programmes donnés entièrement par Internet, la formation offerte est substantielle et que les étudiants sont parfois surpris de la somme de travail demandée et des exigences de ce mode d'enseignement. Il semble pertinent d'explorer la voie du recours à des modèles de formation hybride, ou d'apprentissage mixte, qui combinent l'usage des moyens de communication électroniques avec d'autres moyens, et ce, tant dans l'enseignement à distance que localement.

Qui seront les citoyens de demain? Comment mieux comprendre les besoins des étudiants d'aujourd'hui et diversifier les approches pédagogiques en conséquence? Il s'agit de questions incontournables, et il paraît essentiel que l'Université exerce une veille sur l'évolution des besoins de formation et des nouvelles pédagogies.

Recommandations :

*R9 Favoriser la diversification des formules d'enseignement, aux trois cycles, en assouplissant les balises actuelles, par exemple au regard du nombre de crédits, de l'horaire des cours et de la combinaison des approches.*

*R10 Considérer la formation à distance, ainsi que l'usage des TIC, non seulement comme des moyens de rejoindre des personnes éloignées géographiquement, mais aussi comme une façon de diversifier et d'enrichir l'enseignement local; et exploiter les possibilités de combiner, dans les mêmes programmes et les mêmes cours, l'enseignement en classe avec des moyens de communication électroniques.*

#### 2.4 Des parcours diversifiés et mieux harmonisés

Pour les étudiants, qui sont au cœur de la mission de l'Université, le besoin de cheminements différenciés est impératif. Le contexte actuel incite à considérer la diversité de plus en plus grande des parcours ; certains étudiants empruntant une avenue conventionnelle, d'autres des cheminements adaptés à leur projet particulier. Dans son avis intitulé *Pour mieux soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur projet d'études*<sup>60</sup>, la Commission des affaires étudiantes a

---

60. Avis de la Commission des affaires étudiantes intitulés *Pour mieux soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur projet d'études, volet 1 : Persévérance et réussite au premier cycle*. Et, *Pour mieux soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur projet d'études, volet 2 : Persévérance et réussite aux deuxième et troisième cycles*. Conseil universitaire, 2 mars 2004.

fait état de comportements des étudiants qui traduisent des changements importants dans leur perception des études et les valeurs qu'ils privilégient. Cette notion d'un cheminement adapté est implicite à la première orientation de l'Université Laval, qui vise à favoriser la réussite et la reconnaissance des acquis de l'étudiant par des parcours de formation fondés sur la progression des apprentissages.

Par ailleurs, dans un contexte où le marché du travail exige toujours davantage des diplômés, où les connaissances se multiplient et se diversifient à un rythme extrêmement rapide, où de nouvelles spécialisations se développent, où l'autonomie des professionnels est de plus en plus importante, tout comme leur capacité de travailler en équipes multidisciplinaires, il est justifié de s'interroger sur la conception même des formations offertes, particulièrement dans les domaines de nature professionnelle, et sur l'articulation des cycles d'études. À la demande de la vice-rectrice aux études, la Commission a examiné cette question. Il lui a paru particulièrement pertinent d'améliorer l'arrimage de formations universitaires complémentaires, dans une logique additive de compétences et dans une perspective d'amélioration de la cohérence des formations imbriquées. Ainsi, lorsqu'un étudiant de baccalauréat qui a un excellent dossier envisage de poursuivre ses études à la maîtrise dans un nouveau champ d'études, on pourrait introduire dans le bloc de cours complémentaires du programme de baccalauréat des activités de formation de la maîtrise visée. Le *Règlement des études* permet déjà d'effectuer des ajustements de cette nature, et le passage du baccalauréat à la maîtrise pourrait être encouragé par l'ajout d'une règle de reconnaissance des crédits spécifiques à cette situation<sup>61</sup>, par le recours aux activités multicycles telles que définies par la Faculté des études supérieures, par un séminaire préparatoire à la démarche de recherche qui est envisagé à la maîtrise ou par une activité d'intégration qui permettrait à l'étudiant de faire le point sur sa formation et sur son orientation. Les directeurs de programme sont appelés à jouer dans ce processus un rôle majeur de conseil et d'encouragement auprès des étudiants. Lorsqu'il s'agirait d'envisager un cheminement permettant de répondre à un besoin sociétal bien identifié et pouvant intéresser plusieurs étudiants, il pourrait alors être approprié de structurer ce cheminement en mettant en place un continuum d'études<sup>62</sup>, une voie distincte du passage accéléré prévu au *Règlement des études* (article 322).

---

61. Comme c'est le cas à l'École de technologie supérieure (ÉTS) et à l'Université de Waterloo.

62. Le continuum se caractérise par une seule admission au baccalauréat, et des conditions de poursuite des études à la maîtrise. Cette possibilité est déjà offerte dans certains domaines et dans d'autres universités. Par exemple, un continuum est en voie d'élaboration pour l'ergothérapie et la physiothérapie, pour répondre à la demande des ordres professionnels. Avis de la Commission des études intitulé *Des cheminements différenciés pour un passage facilité du baccalauréat à la maîtrise*, daté du 7 juillet 2006 et *Arrimage d'un baccalauréat en génie et d'un MBA*, daté du 7 avril 2006.

Recommandation :

*R11 Apporter au Règlement des études les ajustements requis pour permettre un passage direct du baccalauréat à la maîtrise lorsque cela s'avère pertinent, et recourir au bloc de cours hors discipline pour l'imbrication d'une formation complémentaire sur deux cycles.*

### 3. Une dynamique nécessaire entre l'enseignement et la recherche

Le poids total d'un domaine d'études s'évalue en fonction de la synergie qui existe entre les programmes de formation aux trois cycles et les activités de formation par la recherche. On peut considérer comme l'écosystème lavallois, l'interrelation, voire l'interdépendance des programmes d'enseignement et de recherche offrant une cohésion des activités qui se pratiquent à l'Université Laval et qui la caractérisent. Plusieurs évaluations de programmes effectuées récemment ont révélé qu'il existe une forte interrelation entre les activités des centres de recherche, des instituts et les programmes d'études. La majorité des regroupements de chercheurs sont pluridisciplinaires et servent de carrefour aux professeurs et aux étudiants. Récemment, des projets de programmes de premier, deuxième et troisième cycles ont émané de l'initiative de professeurs actifs dans des centres, instituts et chaires de recherche. Même si ce sont les départements et les écoles qui, détenant les ressources, ont la responsabilité de l'enseignement dans les champs qui leur sont conférés, les regroupements de chercheurs contribuent néanmoins à la formation des étudiants<sup>63</sup>.

Plusieurs facultés ayant soulevé le problème de l'offre de cours au doctorat, trop mince semblait-il et pas suffisamment distincte de celle aux programmes de maîtrise, on souhaite que plus d'activités de formation, comme des séminaires, soient réservées aux étudiants de doctorat, de façon à favoriser des réflexions plus poussées. Il serait sans doute profitable, à plusieurs points de vue, que ces activités regroupent des étudiants de quelques programmes de doctorat. Ainsi, on privilégierait la perspective horizontale (une activité offerte à plusieurs programmes de doctorat) plutôt que verticale (un même séminaire pour les étudiants à la maîtrise et au doctorat dans un seul domaine). Cette perspective pourrait aussi servir les étudiants à la maîtrise. En effet, bien que la recherche soit de plus en plus multidisciplinaire, les programmes d'études de

---

63. Des séminaires sont en effet donnés par les centres de recherche où une dynamique d'apprentissage y est instaurée (clubs de lecture, midi-rencontres, etc.); aussi, un laboratoire comme le LAMIC s'avère une plateforme de collaboration entre des chercheurs de sciences humaines et de sciences pures et divers groupes de recherche.

deuxième et troisième cycles sont très cloisonnés sur le plan formel<sup>64</sup>. Il existe dans quelques domaines, et pour des programmes de maîtrise en particulier, des bassins de cours et des collaborations entre les facultés, mais peu de séminaires interfacultaires ont été mis sur pied. Il est intéressant de signaler que les étudiants qui font partie de centres de recherche bénéficient de l'interaction avec plusieurs chercheurs autres que leurs propres directeurs dans la réalisation de leurs projets. Cela leur donne accès à une expertise complémentaire dans leur discipline ou dans des disciplines connexes, ce qui constitue probablement la forme la plus naturelle de décloisonnement que l'on puisse souhaiter au niveau des études supérieures. Certains chercheurs parlent alors de « fertilisation croisée »<sup>65</sup>. La recherche structurée qui, pour se développer, a dû adopter une approche de décloisonnement, propose ainsi des exemples de succès probants qui pourraient mieux se refléter dans la structuration des programmes d'études.

Selon le plan de développement de la recherche récemment adopté, les percées scientifiques des dernières années ont fait émerger des champs de recherche qui sont situés à la frontière de nombreuses disciplines. Ces champs ont suscité non seulement l'éclosion de collaborations originales et dynamiques amenant les chercheurs à partager entre eux leur savoir et leur expertise spécifique, mais aussi des programmes d'études pour répondre au besoin de relève en recherche. Pendant longtemps, la recherche s'est définie selon des disciplines qui s'inscrivaient dans des sphères mutuellement exclusives, tandis qu'aujourd'hui, aux interfaces de ces sphères, émergent des domaines d'activités qui touchent des problèmes scientifiques complexes dont l'étude exige de plus en plus fréquemment une approche multi ou transdisciplinaire<sup>66</sup>. L'Université Laval peut miser sur le large éventail des disciplines qui la constituent pour faciliter l'émergence de ces secteurs situés à la croisée des sphères

---

64. Quelques exemples sont tout de même à souligner : un programme interdisciplinaire de *Doctorat en santé communautaire* est sous la responsabilité conjointe de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences infirmières avec la participation de la Faculté des sciences sociales et de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. En sciences humaines, l'Institut des études anciennes regroupe des professeurs de plusieurs facultés. D'autres projets mériteraient d'être concrétisés. On examine par ailleurs la possibilité de développer un programme de doctorat interfacultaire et interdisciplinaire pour former des chercheurs en administration des soins infirmiers. Ce projet pourrait intéresser, entre autres, la Faculté des sciences sociales, la Faculté des sciences de l'administration et la Faculté de médecine, en plus de la Faculté des sciences infirmières. Il existe déjà des collaborations interfacultaires dans ce domaine. Des démarches ont aussi été entreprises pour élaborer un projet de chaire avec la Faculté des sciences de l'administration et la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels.

65. Par exemple, les rédacteurs de *l'Élaboration de programmes d'études supérieures en biophotonique* (mars 2006, p. 31) parlent en ces termes de la contribution de diverses sciences, notamment de la biologie et de la physique, à l'avancement des connaissances sur le cerveau humain et les comportements. Par ailleurs, dans la mise en place d'un forum visant à réunir périodiquement des chercheurs de toutes disciplines pour décloisonner la recherche, le recteur de l'Université de Genève, André Hurst, rappelle, à titre d'exemple que la linguistique générale a largement favorisé la recherche en anthropologie « simplement parce que les gens se sont rencontrés à un moment donné : une sorte de fertilisation croisée » (<http://unige.ch/presse/archives/unes/2005/20050118forum.php?seek=print>).

66. La recherche transdisciplinaire suppose une approche qui s'éloigne des disciplines scientifiques traditionnelles; ses finalités ne sont pas inscrites dans une structure disciplinaire spécifique. C'est le cas, par exemple, de la bio-informatique, de la nanophotonique et des sciences de l'organisation.

traditionnelles.

Les instituts peuvent constituer un moyen de rapprocher les facultés qui y contribuent, mais, de l'avis de certaines personnes rencontrées par la Commission, ce n'est pas toujours sans problème. De nature variée, certains instituts rassemblent des chercheurs appartenant à divers centres en fonction d'intérêts communs; d'autres ne sont pas principalement centrés sur le développement de la recherche; certains ont été créés pour favoriser une synergie dans des domaines où l'Université dispose d'une expertise hors de l'ordinaire, mais jusque là dispersée, et y accroître sa visibilité<sup>67</sup>. Tous ces instituts ont en commun de permettre des regroupements dans des domaines d'excellence et de se positionner sur la scène nationale et internationale; ils forment également des étudiants, même s'ils n'ont généralement pas la responsabilité des programmes. Le concept d'institut recouvrant toutefois des réalités différentes, il en résulte une ambiguïté qui peut empêcher d'y avoir recours avec le maximum d'efficacité et comme moyen de développement de l'Université, d'accroissement de la multidisciplinarité et du décloisonnement. La création d'instituts présente des avantages, à la condition de trouver la façon de gérer les rapports qu'ils entretiennent avec les facultés et de reconnaître la participation des professeurs à la fois aux activités départementales et à celles des instituts.

La Commission a entendu les facultés s'exprimer avec enthousiasme quant au rôle joué par les regroupements de chercheurs dans la formation des étudiants. En fait, en abordant le sujet de la formation au deuxième et au troisième cycles, les doyens et vice-doyens en arrivaient rapidement, après avoir fait le bilan des actions reliées à la création de nouveaux programmes et à l'amélioration des programmes existants, à parler de leur récentes réalisations en matière d'organisation de la recherche. La Commission a ainsi été en mesure de constater de nouveau à quel point une véritable culture de la formation supérieure, par et pour la recherche structurée, est solidement établie à l'Université Laval. Les facultés ont mentionné avec fierté les résultats qu'elles ont obtenus dans la création de diverses formes de regroupements impliquant généralement des chercheurs de plusieurs facultés et d'autres universités ainsi que des partenaires externes des secteurs privé et public. Certains centres tentent aussi d'intéresser les étudiants du premier cycle à la recherche. Cette approche rejoint la deuxième des grandes orientations de l'Université : la réussite par une formation enracinée dans la recherche<sup>68</sup>.

---

67. Comme l'Institut des études anciennes.

68. *La passion de la réussite*, 2003, p.23.

Recommandations :

*R12 Accroître le nombre d'activités de formation destinées particulièrement aux étudiants du doctorat, en regroupant les étudiants de programmes apparentés dans une perspective multidisciplinaire, voire interfacultaire.*

*R13 Mieux baliser le concept d'institut, de manière à en exploiter toutes les possibilités et à mieux situer leur contribution à la formation des étudiants.*

#### 4. Conjuguer francophonie et international

Plusieurs voient une antinomie entre le caractère francophone de l'Université Laval et la place que doivent y occuper les autres langues, notamment l'anglais, pour l'ouverture à d'autres cultures et l'internationalisation de la formation. Pourtant, le bon usage du français et l'apprentissage d'autres langues peuvent non seulement s'accorder, mais aussi se renforcer mutuellement; le caractère francophone de l'Université Laval devrait même constituer un moteur de l'internationalisation. La francophonie est en effet une vaste réalité sociopolitique et géographique qui constitue un sous-ensemble ou une dimension de l'international sur laquelle l'Université Laval doit miser.

Dans son avis *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, le Conseil supérieur de l'Éducation du Québec affirme que :

« Le développement de compétences globales chez les étudiants, l'ouverture sur le monde, l'éducation interculturelle et l'enrichissement des méthodes de recherche constituent quelques-unes des composantes de l'internationalisation des curriculums. C'est d'une transformation en profondeur des curriculums qu'il est question. En outre, l'ampleur de ce défi repose sur le fait que l'internationalisation de la formation doit rejoindre l'ensemble de la population étudiante universitaire »<sup>69</sup>.

L'ouverture au monde ne devrait pas mettre en péril l'usage et l'amélioration du français dans un milieu aussi francophone que celui de la région de Québec, ni même modifier cette image de grande université francophone, surtout si le souci d'un français de qualité demeure une préoccupation constante. L'apprentissage d'une ou d'autres langues pourrait même, au contraire, avoir pour effet de susciter chez les étudiants de l'intérêt et de la fierté pour leur

---

69. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*. Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du sport. Novembre 2005, version abrégée, p. 18.

langue maternelle.

#### 4.1 L'apprentissage de l'anglais et d'autres langues

Dans un esprit d'internationalisation de la formation et même si l'Université Laval est réputée pour son caractère francophone, la question de l'accueil d'étudiants venant de pays non francophones et de l'usage de l'anglais peut difficilement être évitée, de même que l'ouverture à d'autres langues dans les activités d'apprentissage. Plusieurs des particularités de l'Université Laval sont reliées au fait que celle-ci offre ses programmes en français et son caractère francophone doit demeurer un atout. La langue française donne trop souvent lieu à des commentaires formulés en termes de carences sinon d'échec du système éducatif, plutôt qu'à la mise en valeur de tout ce que la société québécoise et les universités ont fait pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur en français et assurer à notre société une place enviable dans la francophonie internationale. Toutefois, dans le contexte du développement de l'internationalisation que souhaite poursuivre l'Université Laval, on ne peut nier que la question de l'usage d'autres langues que le français se pose, de façon plus ou moins aigüe selon les domaines d'études et de recherche.

L'utilisation de l'anglais est souvent réduite à la nécessité pour les étudiants de lire des manuels et des articles dans cette langue; pourtant le *Règlement des études* prescrit l'apprentissage fonctionnel d'au moins une autre langue que le français, langue maternelle. Il serait pertinent de mettre en lumière qu'un grand nombre d'étudiants et de professeurs ont noué et maintiennent de nombreux contacts sur la scène internationale dans une autre langue que le français, et la Commission insiste sur la nécessité d'aider les étudiants à acquérir la connaissance fonctionnelle d'une ou de plusieurs langues, même si cela présente une difficulté particulière dans un milieu presque totalement unilingue français. L'Université est invitée à faire preuve de créativité à cet égard<sup>70</sup>.

La notion d'internationalisation est centrale dans un grand nombre de domaines, et les étudiants de l'Université Laval, incluant ceux qui viennent de pays francophones, sont appelés à œuvrer partout dans le monde. L'usage de l'anglais s'avère maintenant pratiquement indispensable à toutes les personnes qui ont une formation universitaire, et celle d'au moins une autre langue est souhaitable, en particulier dans le cas des étudiants qui font un séjour à

---

70. La Faculté des lettres, particulièrement par l'École de langues, offre notamment plusieurs microprogrammes dont un qui s'adresse spécialement aux étudiants non-francophones.

l'étranger dans le cadre de leur programme d'études, notamment grâce au Profil international et aux stages à l'extérieur du Québec.

Recommandation :

*R14 Aider les étudiants à acquérir une connaissance fonctionnelle de l'anglais et d'autres langues, en général et particulièrement ceux qui effectuent un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études.*

#### 4.2 Un environnement multiculturel

L'Université Laval reçoit des étudiants en provenance de la francophonie américaine, européenne, africaine et asiatique. Il serait possible d'en accueillir un plus grand nombre, d'autant plus que le phénomène de dénatalité dans la région de Québec et la stagnation relative de la population, voire le déclin de la région de Québec au plan démographique, suscitent des inquiétudes et un besoin d'accueillir beaucoup plus d'étudiants étrangers<sup>71</sup>. La Division de la promotion et du recrutement de la Direction des affaires publiques de l'Université Laval a déjà souligné que « le recrutement sur la scène nationale et internationale, en particulier dans la Francophonie hors Québec ou dans les écoles d'immersion française, peut être considéré comme un élément de solution au contexte démographique actuel. L'Université Laval a jusqu'à maintenant consacré peu d'énergie pour développer des approches adaptées au contexte particulier des lieux ciblés»<sup>72</sup>.

Les ententes visant à mettre en place des profils internationaux dans des pays non francophones se multiplient, mais sont toujours soumises à une règle de réciprocité : pour permettre aux étudiants de l'Université Laval de suivre des cours dans des pays non francophones, il faudrait pouvoir assouplir les possibilités d'offres de formation à des étudiants de ces pays; en ce moment, cela présente des difficultés dans plusieurs cas. On souhaite, entre autres, établir des ententes triangulaires, en vertu desquelles des étudiants étrangers recevront ici une formation dans un autre domaine que celui qui a fait l'objet de l'entente au départ.

---

71. « Vaste monde que celui de la francophonie. Et le savoir universitaire y est florissant. Un bassin de recherche qui est en soi extraordinaire, mais que l'Université Laval n'a pas exploité de manière aussi systématique qu'on aurait pu le faire. Il est clair pour nous que ce monde fait partie de nos grands objectifs. Nous avons déjà créé des liens avec l'Afrique francophone ou encore en Asie, particulièrement au Vietnam. Mais il s'agit maintenant d'exploiter davantage ce créneau en établissant des premiers liens et de mettre la main à la pâte tranquillement ». Thierry Haroun, « Étudiants et professeurs recherchés », *Le Devoir*, 25 février 2006, p. g5.  
72. Table des responsables facultaires des études, 24 février 2006.

Le besoin d'offrir des cours en anglais se fait de plus en plus ressentir. La Commission considère qu'on devrait permettre l'usage de l'anglais, de façon balisée, lorsque le fait de s'en abstenir constitue un obstacle au développement de l'offre de formation et encourager l'usage d'autres langues dans l'enseignement afin de favoriser et de faire ressortir le contexte d'internationalisation de la formation que l'Université souhaite continuer de développer. Elle pense donc qu'il serait opportun de mettre sur pied un comité ayant pour mandat de proposer des moyens concrets de développer l'enseignement dans d'autres langues que le français à l'Université. Dans un rapport paru en septembre 2006<sup>73</sup>, la Commission des affaires étudiantes fait de nombreuses suggestions visant à faciliter l'arrivée des étudiants étrangers à l'Université Laval, leur encadrement dans leur programme d'études et leur intégration dans la communauté universitaire et dans la région de Québec.

La Commission des études est aussi d'avis que les étudiants québécois et étrangers pourraient retirer des bénéfices mutuels d'une intensification des échanges culturels et linguistiques. La présence d'un plus grand nombre d'étudiants allophones apporterait en effet une contribution significative à l'ouverture de l'Université sur le monde en incitant les échanges entre des personnes appartenant à une plus grande diversité de cultures et en intensifiant les moyens de faire bénéficier les étudiants internationaux de leur séjour dans un milieu francophone, non seulement sous l'angle scientifique, mais aussi linguistique et culturel. Ainsi, l'Université Laval pourrait conserver son caractère original de première université francophone en Amérique tout en favorisant le développement d'un environnement international, notamment par l'aménagement de lieux de rencontre et de convivialité multiculturels, comme une Maison internationale où se tiendraient des conférences, des classes internationales et des activités de toutes sortes et ce, dans plusieurs langues.

L'Université pourrait aussi participer, voire animer, une table de concertation régionale afin de jouer un rôle actif et mieux reconnu dans la diversification culturelle de la région de Québec. Cette initiative permettrait de dégager des moyens pour améliorer les conditions d'accueil et de séjour des personnes de langue étrangère, tout en sensibilisant la population et les décideurs de la région aux effets positifs de la présence de ces personnes.

---

73. *Rapport synthèse sur l'accueil, l'encadrement et l'intégration des étudiants étrangers*. Commission des affaires étudiantes, 1<sup>er</sup> septembre 2006.

Recommandations :

- R15 Créer un comité ayant pour mandat de proposer des moyens concrets de développer l'enseignement dans d'autres langues que le français et de favoriser un environnement à caractère international.*
- R16 Animer une table de concertation régionale dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des personnes étrangères et de sensibiliser la population et les décideurs de la région aux effets positifs de leur présence.*

### Conclusion et rappel des recommandations

La Commission des études a particulièrement noté la fierté exprimée par les facultés lors de la présentation de leurs réussites et de leurs projets. Il faut absolument poursuivre dans cette voie et continuer de mettre en valeur la richesse de la formation offerte par l'Université Laval. Les stratégies efficaces supposent d'établir des priorités, de les hiérarchiser, de les modifier au besoin. La voie est déjà tracée : ces derniers temps, la promotion de l'Université Laval a emprunté des formules gagnantes, attrayantes et rajeunies.

L'Université Laval s'est illustrée de maintes façons tout au long de son histoire, et elle le fait encore maintenant par son dynamisme et par son engagement dans la société. La Commission des études a tenté de faire ressortir quelques-unes des particularités qui se sont dégagées des propos entendus et des données colligées. Elle a pris acte d'actions, de projets et de certaines difficultés signalées au fil de cette étude. Deux thèmes sont particulièrement ressortis des rencontres avec les facultés : la volonté de décloisonnement par l'assouplissement des façons de faire et, en corollaire, le besoin de disposer de formules de financement appropriées. La Commission insiste également, pour sa part, sur la nécessaire diversification de la formation et des cheminements étudiants.

Le monde de l'éducation, notamment universitaire, est en mutation. Ce constat est devenu un leitmotiv qui nous incite à voir le changement comme un moteur de développement et à nous y engager activement. La Commission des études a formulé 16 recommandations qui lui

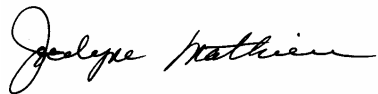
paraissent toutes applicables, à court et à moyen terme, en tenant compte des particularités des divers secteurs et domaines constitutifs de l'Université Laval.

### *Rappel des recommandations*

- R1 Voir les ressources humaines d'une façon stratégique dans une perspective d'ensemble.*
- R2 Explorer diverses formules de complémentarité des expertises en favorisant la constitution d'équipes et en créant des postes partagés.*
- R3 Réévaluer l'organisation du travail, le partage des tâches et responsabilités ainsi que les besoins en matière de soutien administratif et sécrétarial en tenant compte des particularités sectorielles.*
- R4 Voir prioritairement à l'élimination des obstacles administratifs au décloisonnement et l'encourager par des incitatifs, en s'assurant notamment et dans les meilleurs délais que la formule de financement le favorise.*
- R5 Poursuivre les diverses actions entreprises en vue d'accroître l'ouverture de la formation, d'une part par la relance de la formule des 15 crédits hors discipline dans les baccalauréats et, d'autre part, par le recentrage de cette formation sur le développement de l'esprit critique des étudiants, sur la place relative de leur domaine d'études par rapport à d'autres approches et par rapport à l'ensemble de l'activité sociale.*
- R6 Se servir de la formule des 15 crédits hors discipline pour des activités qui améliorent la compréhension de la diversité culturelle et ouvrent à l'internationalisation de la formation.*
- R7 Effectuer périodiquement une révision approfondie de la banque de cours et de séminaires, aux trois cycles, pour ne conserver que les activités effectivement offertes ou dont la suspension pendant une période déterminée est justifiée, non seulement pour mieux renseigner les étudiants sur l'offre de formation réelle, mais aussi pour faciliter le choix des cours.*
- R8 Favoriser la mise en place de diverses formules permettant, notamment par l'introduction de modules, de donner plus de souplesse aux activités de formation, de jumeler les disciplines et les champs d'études et de rendre plus flexibles les programmes d'études et les cheminements étudiants.*
- R9 Favoriser la diversification des formules d'enseignement, aux trois cycles, en assouplissant les balises actuelles, par exemple au regard du nombre de crédits, de l'horaire des cours et de la combinaison des approches.*
- R10 Considérer la formation à distance, ainsi que l'usage des TIC, non seulement comme des moyens de rejoindre des personnes éloignées géographiquement, mais aussi comme une façon de diversifier et d'enrichir l'enseignement local; et exploiter les possibilités de combiner, dans les mêmes programmes et les mêmes cours, l'enseignement en classe avec des moyens de communication électroniques.*

- R11 *Apporter au Règlement des études les ajustements requis pour permettre un passage direct du baccalauréat à la maîtrise lorsque cela s'avère pertinent, et recourir au bloc de cours hors discipline pour l'imbrication d'une formation complémentaire sur deux cycles.*
- R12 *Accroître le nombre d'activités de formation destinées particulièrement aux étudiants du doctorat, en regroupant les étudiants de programmes apparentés dans une perspective multidisciplinaire, voire interfacultaire.*
- R13 *Mieux baliser le concept d'institut, de manière à en exploiter toutes les possibilités et à mieux situer leur contribution à la formation des étudiants.*
- R14 *Aider les étudiants à acquérir une connaissance fonctionnelle de l'anglais et d'autres langues, en général et particulièrement ceux qui effectuent un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études.*
- R15 *Créer un comité ayant pour mandat de proposer des moyens concrets de développer l'enseignement dans d'autres langues que le français et de favoriser un environnement à caractère international.*
- R16 *Animer une table de concertation régionale dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des personnes étrangères et de sensibiliser la population et les décideurs de la région aux effets positifs de leur présence.*

Pour la Commission des études,



Jocelyne Mathieu,

Présidente

Le 18 septembre 2006

## Les études à l'Université Laval : Constats et perspectives

---

### Références

Allard, Daniel. « L'Université Laval joint un réseau de quelque 4 000 entreprises d'entraînement en réalisant une première mondiale ». <http://www.commercemonde.com/035/sommaire/s11.html> (Page consultée en mai 2006).

Annuaire des facultés de l'Université Laval.

Association des universités et collèges du Canada. [http://www.aucc.ca/about\\_us/index\\_f.html](http://www.aucc.ca/about_us/index_f.html) (Pages consultées à plusieurs reprises).

Association Internationale de Pédagogie Universitaire. *L'enseignement du XXI<sup>e</sup> siècle : de nouveaux défis à relever*. 22<sup>e</sup> congrès de l'AIPU, Genève, 12-14 septembre 2005.

Backhouse, Frances. « Accueillir le monde en salle de classe ». *Affaires universitaires*. Octobre 2005, p. 25.

Beaulieu, Paul et Denis Bertrand. *L'État québécois et les universités : acteurs et enjeux*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Coll. ES 10, 1999.

Buhler, Pierre. « Universités et mondialisation » *Commentaire*, n<sup>o</sup> 106 (été 2004), p. 345-360.

Bureau d'information et de promotion. Documents d'information pour les programmes de 1<sup>er</sup> cycle par secteur : *Arts, langues et lettres; sciences de la santé; sciences humaines et de l'administration; génie, sciences pures et appliquées*. Juin 2003.

Bureau de la formation à distance. *Rapport annuel 2004-2005*. Août 2005.

Bureau du registraire, Université Laval. *Évolution des clientèles de la formation à distance en 2005-2006*. Février 2006.

Bureau du registraire, Université Laval. <http://www.reg.ulaval.ca> (Pages consultées à plusieurs reprises).

Bureau du secrétaire général, Université Laval. *Règlement des études*, 2005-2006.

Comité conseil sur l'Internationalisation (VRDRI), *Compte rendu* de la rencontre du 15 juin 2006.

Commission des affaires étudiantes. *Pour mieux soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur projet d'études, volet 1 : Persévérance et réussite au 1<sup>er</sup> cycle; volet 2 : Persévérance et réussite aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*. 2 mars 2004.

Commission des affaires étudiantes. *Rapport synthèse sur l'accueil, l'encadrement et l'intégration des étudiants étrangers à l'Université Laval*. Septembre 2006.

Commission des études. *Des cheminements différenciés pour un passage facilité du baccalauréat à la maîtrise*, 7 juillet 2006; *Arrimage d'un baccalauréat en génie et d'un MBA*, 7 avril 2006.

Commission des études. *Le développement des compétences dans les programmes d'études universitaires*. 12 janvier 2006.

Commission des universités sur les programmes (CUP). *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*. Rapport final présenté au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse. Mai 2000.

Conseil d'administration de l'Université Laval. *La passion de la réussite : Les grandes orientations de l'Université Laval pour la période 2003 - 2007*. 26 novembre 2003.

Conseil supérieur de l'Éducation. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises* : Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du sport, Novembre 2005.

Conseil supérieur de l'Éducation. *Rapport de l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger*. Rapport présenté à la ministre de l'immigration et des Communautés culturelles, Novembre 2005.

Conseil supérieur de l'éducation. *Les universités à l'heure du partenariat : Avis du Conseil supérieur de l'éducation au ministère de l'Éducation*, Québec, Mai 2002.

Corbo, Claude (avec la collaboration de Marie Ouellon). *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.

Corbo, Claude. *L'éducation pour tous. Une anthologie du Rapport Parent*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002.

De Koninck, Thomas. *Philosophie de l'éducation. Essai sur le devenir humain*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Thémis », 2004.

Direction générale des programmes de premier cycle de l'Université Laval pour les ententes DEC-BAC et les passerelles <http://www.dectechniques.ulaval.ca> (Pages consultées à plusieurs reprises).

Faculté des études supérieures. *Enquête auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Mesure de la satisfaction étudiante à l'Université Laval*. Janvier 2006.

Farr, Moira. « Un bac rafraîchi : Les étudiants du XXI<sup>e</sup> siècle auront un programme d'études radicalement différent de celui de leurs prédécesseurs. Est-ce pour le mieux? », *Affaires universitaires*. Mars 2000, p. 11-25.

Fédération canadienne des sciences humaines. *Le dialogue national sur l'éducation supérieure*. Rapport. Centre des congrès d'Ottawa, Novembre 2005.

Hamelin, Jean. *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995.

Haroun, Thierry. « Étudiants et professeurs recherchés ». *Le Devoir*. 25 février 2006, p. g5.

Ikeda, Daisaku. *Pour un nouvel art de vivre : entretiens sur la vie, la santé, l'éthique biomédicale et l'éducation*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.

Le processus de Bologne. [http://www.eua.be/eua/en/bologna\\_basics.aspx](http://www.eua.be/eua/en/bologna_basics.aspx) (Pages consultées à plusieurs reprises).

Makiguchi, Tsunesaburo. *Education for Creative Living: Ideas and Proposals of Tsunesaburo Makiguchi*. Ames, Iowa State University Press, 1989.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation... : Une stratégie mutuellement avantageuse*. 2002.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Plan stratégique 2005-2008*.

Ministère des Relations internationales. *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*. 2006.

Morin, Edgar. *Le Monde de l'éducation de la culture et de la formation*. N° 252, « Dossier Université » Octobre 1997.

Morin, Edgar. « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur ». <http://www.agora21.org/> (Page consultée le 17 février 2006).

Mossiere, Alexandra. « Quand les savoirs dialoguent ». Université de Genève, <http://www.unige.ch/presse/archives/unes/2005/20050118forum.php?seek=print> (Page consultée le 17 février 2006).

National Survey of Student Engagement (NSSE). <http://nsse.iub.edu/html/origins.cfm#background> (Pages consultées en juillet 2006).

*Plan de développement de la recherche 2006-2010*. Université Laval, Juin 2006.

*Rapport du comité chargé de présenter à la vice-rectrice aux études un projet de politique institutionnelle sur le développement et le fonctionnement de la formation à distance*. Université Laval, Mars 2005.

*Reconfiguration des programmes de baccalauréat (CU-99-5)*.

Répertoire des universités canadiennes. Tous les programmes universitaires québécois ainsi que leurs mises à jour. [http://oraweb.aucc.ca/showdcu\\_f.html](http://oraweb.aucc.ca/showdcu_f.html) (Pages consultées à plusieurs reprises).

Rhéaume, Denis. *L'université possible : Un regard personnel et prospectif porté sur l'université québécoise*. Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. ES 11, 2000.

Tamburri, Rosanna. « S'adapter pour survivre ». *Affaires universitaires*. Mai 1999, [http://www.affairesuniversitaires.ca/Francais/issues/1999/may/\\_print/survival.html](http://www.affairesuniversitaires.ca/Francais/issues/1999/may/_print/survival.html) (Page consultée en juin 2006).

Tuinman, Jaap. « Repenser l'enseignement supérieur : le système doit s'adapter ». *Internationaliste canadien*. Printemps 1998, p. 6-7.

UNESCO. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. *Projet de déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI<sup>e</sup> siècle : vision et action*. Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Paris, 9 octobre 1998.

UNESCO. « Éducation–Enseignement supérieur–Réforme de l'enseignement supérieur ». <http://portal.unesco.org/education/fr> (Page consultée à plusieurs reprises).

Vice-rectorat aux études. *Compte rendu de la Table des responsables facultaires des études*, 24 février 2006.

## Vue d'ensemble des 10 universités canadiennes faisant partie du G-10\*

Université <sup>74</sup>	Nombre de facultés <sup>75</sup>	Nombre de programmes d'études <sup>2</sup>	Nombre total d'étudiants <sup>2</sup>	Nombre d'étudiants aux trois cycles <sup>76</sup>	Frais étudiants canadiens <sup>3</sup>	Frais étudiants étrangers <sup>3</sup>	Nombre centres et instituts de recherche <sup>3</sup>
Alberta	18	346	36 000	Temps complet (premier cycle) 28 636 Temps complet (cycles supérieurs) 4 320 Temps partiel (premier cycle) 1 916 Temps partiel (cycles supérieurs) 1 560 <i>* Incluant le Campus Augustana</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 798\$ - 6 557\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 3 376\$ - 10 468\$ Frais obligatoires 498\$ <i>** Fees for general programs in arts. Source: Statistics Canada</i>	Premier cycle Droits de scolarité 15 352\$ - 20 981\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 10 803\$ - 33 498\$ Frais obligatoires 498\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	89
Colombie-Britannique	15	162	45 500	Temps complet (premier cycle) 25 793 Temps complet (cycles supérieurs) 6 691 Temps partiel (premier cycle) 11 681 Temps partiel (cycles supérieurs) 1 640 <i>* Source: The University of British Columbia (enrolment numbers include Okanagan Campus)</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 092\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 3 786\$ Frais obligatoires 233\$ - 709\$ <i>** Fees for general programs in arts. Source: Statistics Canada</i>	Premier cycle Droits de scolarité 16 620\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 3 786\$ - 7 200\$ Frais obligatoires 233\$ - 709\$	80
Laval	17	400	38 000	Temps complet (premier cycle) 19 980 Temps complet (cycles supérieurs) 5 550 Temps partiel (premier cycle) 8 420 Temps partiel (cycles supérieurs) 4 410 <i>* Source: Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec</i>	Droits de scolarité (résidents du Québec) 1 668\$ Droits de scolarité (hors-province) 4 651\$ Frais obligatoires 463\$ - 495\$	Premier cycle Droits de scolarité 11 238\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 10 068\$ - 11 238\$ Frais obligatoires 463\$ - 495\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	46
McGill	21	300	32 000	Temps complet (premier cycle) 19 370 Temps complet (cycles supérieurs) 6 380 Temps partiel (premier cycle) 4 370 Temps partiel (cycles supérieurs) 1 970 <i>* Source: Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec</i>	Droits de scolarité (résidents of Quebec) 1 668\$ Droits de scolarité (out-of-province) 4 651\$ Frais obligatoires 1 118\$ - 1 560\$	Premier cycle Droits de scolarité 11 970\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 9 078\$ - 20 000\$ Frais obligatoires 1 118\$ - 1 560\$ <i>Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	66
McMaster	6	141	24 600	Temps complet (premier cycle) 18 800 Temps complet (cycles supérieurs) 2 300 Temps partiel (premier cycle) 3 000 Temps partiel (cycles supérieurs) 500 <i>* Source: Council of Ontario Universities</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 133\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 4 422\$ - 7 500\$ Frais obligatoires 667\$ - 936\$	Premier cycle Droits de scolarité 10 950\$ - 12 450\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 12 045\$ - 25 000\$ Frais obligatoires 667\$ - 936\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	76
Montréal	13	664	55 000	Temps complet (premier cycle) 20 280 Temps complet (cycles supérieurs) 7 780 Temps partiel (premier cycle) 9 630 Temps partiel (cycles supérieurs) 1 930 <i>* Source : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec</i>	Droits de scolarité (résidents du Québec) 1 668\$ Droits de scolarité (hors-province) 4 651\$ Frais obligatoires 401\$	Premier cycle Droits de scolarité 11 238\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 9 078\$ - 10 068\$ Frais obligatoires 401\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	89

74. Un profil de chaque université provenant du site de l'AUCCC est joint au tableau.

75. Ces chiffres ont été pris sur le site de l'AUCCC ([http://www.aucc.ca/can\\_uni/our\\_universities/index\\_f.html](http://www.aucc.ca/can_uni/our_universities/index_f.html)) et complétés à partir du site internet des universités lorsque nécessaire.

76. L'information est donnée sur le site de l'AUCCC à partir des déclarations des universités.

Université <sup>74</sup>	Nombre de facultés <sup>75</sup>	Nombre de programmes d'études <sup>2</sup>	Nombre total d'étudiants <sup>2</sup>	Nombre d'étudiants aux trois cycles <sup>76</sup>	Frais étudiants canadiens <sup>3</sup>	Frais étudiants étrangers <sup>3</sup>	Nombre centres et instituts de recherche <sup>3</sup>
Queen's	16	179	21 400	Temps complet (premier cycle) 14 500 Temps complet (cycles supérieurs) 2 700 Temps partiel (premier cycle) 3 800 Temps partiel (cycles supérieurs) 400 <i>* Source: Council of Ontario Universities</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 193\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 5 159\$ Frais obligatoires 771\$ - 864\$	Premier cycle Droits de scolarité 14 500\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 10 600\$ Frais obligatoires 771\$ - 864\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	60
Toronto	14	800	71 500	Temps complet (premier cycle) 52 500 Temps complet (cycles supérieurs) 10 300 Temps partiel (premier cycle) 6 600 Temps partiel (cycles supérieurs) 2 100 <i>* Source: Council of Ontario Universities. Enrolment numbers also include the University of St. Michael's College the University of Trinity College and Victoria University (Emmanuel College).</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 185\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 5 442\$ - 25 000\$ Frais obligatoires 335\$ - 965\$	Premier cycle Droits de scolarité 11 168\$ - 16 000\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 12 000\$ - 36 037\$ Frais obligatoires 335\$ - 965\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	35
Waterloo	6	111	23 700	Temps complet (premier cycle) 21 300 Temps complet (cycles supérieurs) 2 300 Temps partiel (premier cycle) 100 Temps partiel (cycles supérieurs) 10 <i>* Source: Council of Ontario Universities. Enrolment numbers include St. Jerome's University.</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 194\$ - 5 112\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 3 632\$ Frais obligatoires 450\$ - 1 022\$	Premier cycle Droits de scolarité 15 326\$ - 16 244\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 9 180\$ Frais obligatoires 450\$ - 1 022\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	39
Western Ontario	12	349	34 000	Temps complet (premier cycle) 26 200 Temps complet (cycles supérieurs) 3 500 Temps partiel (premier cycle) 3 900 Temps partiel (cycles supérieurs) 500 <i>* Source: Council of Ontario Universities. Enrolment numbers also include Brescia University College Huron University College and King's College.</i>	Premier cycle Droits de scolarité 4 140\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 5 095\$ Frais obligatoires 863\$	Premier cycle Droits de scolarité 12 500\$ Cycles supérieurs Droits de scolarité 16 500\$ Frais obligatoires 863\$ <i>** Frais pour programmes généraux en arts. Source: Statistique Canada</i>	90

\* Information prises sur le site internet de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) le 15 mars 2006.

## Synthèse des programmes de grade par secteur \*

Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
<b>Secteur des Arts, Langues, Lettres</b>		
Architecture Arts plastiques Communication publique Design graphique Études anciennes Études anglaises Études hispaniques Études internationales et langues modernes - intégré Études littéraires Études théâtrales Français, langue seconde Langue française et rédaction professionnelle - intégré Musique Sciences du langage Traduction	Architecture Arts visuels Communication publique Études anciennes Études littéraires Linguistique Littérature et arts de la scène et de l'écran Littératures d'expression anglaise Littératures d'expression espagnole Musique Terminologie et traduction	Études anciennes Études littéraires Linguistique Littérature et arts de la scène et de l'écran Littératures d'expression anglaise Littératures d'expression espagnole Musique
<b>Secteur des Génie, Sciences pures et appliquées</b>		
Actuariat Agroéconomie Agronomie Aménagement et environnement forestiers Biochimie Bio-informatique Biologie Chimie Génie agroenvironnemental Génie alimentaire Génie chimique Génie civil Génie des mines et de la minéralurgie (coopératif) Génie des eaux Génie du bois (coopératif) Génie électrique Génie géologique Génie géomatique Génie informatique Génie logiciel Génie mécanique Génie physique Géographie Géologie Informatique Génie des matériaux et de la métallurgie (coopératif) Mathématiques Mathématiques et informatique - intégré Microbiologie Nutrition Opérations forestières (coopératif) Physique Sciences et technologie des aliments Sciences géomatiques Statistique	Agroforesterie Aménagement du territoire et développement régional Biochimie Biogéosciences de l'environnement Biologie Biologie végétale Chimie Économie rurale Génie aérospatial (interuniversitaire) Génie agroalimentaire Génie chimique Génie civil Génie des mines Génie de la métallurgie Génie électrique Génie mécanique Informatique Mathématiques Microbiologie (FSG) Microbiologie agricole (FSAA) Nutrition Physique Sciences animales Sciences de la terre (interuniversitaire) Sciences du bois Sciences et technologie des aliments Sciences forestières Sciences géographiques Sciences géomatiques Sols et environnement Statistique Sciences de l'architecture	Aménagement du territoire et développement régional Biochimie Biologie Biologie végétale Chimie Génie chimique Génie civil Génie de la métallurgie Génie des mines Génie électrique Génie mécanique Informatique Mathématiques Microbiologie (FSG) Microbiologie (FSAA) Nutrition Océanographie (interuniversitaire) Physique Sciences animales Sciences de la terre (interuniversitaire) Sciences du bois Sciences et technologie des aliments Sciences forestières Sciences géographiques Sciences géomatiques Sols et environnement

\* Plusieurs programmes pourraient être classés dans plus d'un secteur. Les programmes qui sont officiellement interfacultaires ou interuniversitaires sont indiqués. Les baccalauréats intégrés sont répartis avec les autres programmes et identifiés comme tels.

Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
<b>Secteur des Sciences de l'éducation</b>		
Éducation au préscolaire et en enseignement au primaire Éducation musicale Enseignement de l'anglais, langue seconde Enseignement de l'éducation physique et à la santé Enseignement des arts plastiques Enseignement du français, langue seconde Enseignement professionnel et technique Enseignement secondaire [Français, mathématiques, sciences et technologie, univers social (histoire et géographie), univers social et développement personnel (histoire, éthique et culture religieuse)] Intervention sportive Sciences de l'orientation	Administration et évaluation en éducation Didactique Psychopédagogie Psychopédagogie (Adaptation scolaire) Sciences de l'orientation Technologie éducative	Didactique Psychopédagogie Sciences de l'orientation Technologie éducative Administration et évaluation en éducation
<b>Secteur des Sciences humaines et de l'Administration</b>		
Administration des affaires Anthropologie Anthropologie et ethnologie - intégré Archéologie Droit Économie et politique - intégré Économie mathématique Économique Histoire Histoire de l'art Philosophie Philosophie et science politique - intégré Psychologie Relations industrielles Science politique Sciences de la consommation Sciences des religions - intégré Sciences historiques et études patrimoniales - intégré Service social Sociologie Théologie	Administration des affaires * Analyse des politiques Anthropologie Archéologie Droit Économique Ethnologie des francophones en Amérique du Nord Études internationales Histoire Histoire de l'art Philosophie Relations industrielles Science politique Sciences de l'administration Sciences des religions (sciences humaines des religions) Service social Sociologie Théologie  * Cette maîtrise se subdivise en plusieurs domaines et voies d'études. Il s'agit de : Affaires électroniques, comptabilité de management, expertise comptable, gestion agroalimentaire, gestion de la santé et de la sécurité du travail, gestion des entreprises, gestion des technologies de l'information, gestion pharmaceutique.	Anthropologie Archéologie Droit Économique Ethnologie des francophones en Amérique du Nord Études internationales Histoire Histoire de l'art (interuniversitaire) Philosophie Psychologie (D.Psy.) Psychologie (Ph.D.) Relations industrielles Science politique Sciences de l'administration Sciences des religions (interuniversitaire) Service social Sociologie Théologie Théologie pratique
<b>Secteur des Sciences de la santé</b>		
Ergothérapie* Kinésiologie Médecine* Médecine dentaire* Pharmacie** Physiothérapie* Sciences infirmières  1. Doctorat en médecine 2. Doctorat en médecine dentaire	Biologie cellulaire et moléculaire Épidémiologie Kinésiologie Médecine expérimentale Microbiologie-immunologie Neurobiologie Orthophonie Pharmacie Physiologie-endocrinologie Santé communautaire (interfacultaire) Sciences dentaires Sciences infirmières	Biologie cellulaire et moléculaire Épidémiologie Kinésiologie Médecine expérimentale Microbiologie-immunologie Neurobiologie Pharmacie Physiologie-endocrinologie Santé communautaire (rattachement conjoint)

\* Baccalauréats en science de la santé avec la spécification du domaine : ergothérapie, médecine, médecine dentaire, pharmacie, physiothérapie. Pour devenir médecin, il faut obtenir le doctorat de premier cycle en médecine, ou dentiste en médecine dentaire.

\*\* L'Université Laval offre un baccalauréat en sciences de la santé dont la spécialité est la pharmacie et un baccalauréat en pharmacie.  
Source : Répertoire général (programmes et cours). Premier cycle 2006-2007. Répertoire général des études supérieures 2006-2007. Bureau du secrétaire général 2006-2007.

## Synthèse des formations courtes par secteur

	<b>Certificat</b>	<b>Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle et D.E.S.S.</b>
<b>Arts, Langues, Lettres</b>	Art et science de l'animation interactive Arts plastiques Communication publique Création littéraire Culture musicale Études anglaises Études archéologiques Études cinématographiques Études classiques Études russes Français langue étrangère ou seconde (base) Français langue étrangère ou seconde (intermédiaire-avancé) Français, langue seconde Journalisme Langue allemande Langue anglaise Langue espagnole Linguistique Littérature française Littérature québécoise Rédaction professionnelle Théâtre	Ethnologie du Québec Études anglaises Études de français, langue seconde Études littéraires Histoire de l'art Jazz et musique populaire Théâtre	Journalisme international (DES) Muséologie Relations publiques Terminologie et traduction
<b>Génie, Sciences pures et appliquées</b>	Biotechnologie Gestion en foresterie (interuniversitaire) Génie de la plasturgie Géographie Horticulture et gestion d'espaces verts Informatique Production laitière et bovine Sciences de la consommation Sciences et qualité des aliments Statistique Technologie alimentaire et nouveaux aliments	Géographie	Développement rural intégré Génie industriel Génie logiciel
<b>Sciences de l'éducation</b>	Aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde Enseignement professionnel et technique Formation des adultes en milieu de travail Information professionnelle Sciences de l'éducation		Enseignement collégial Gestion scolaire Intervention éducative

	<b>Certificat</b>	<b>Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>Diplôme de 2e cycle et D.E.S.S.</b>
<b>Sciences humaines et de l'administration</b>	Administration Affaires électroniques Anthropologie Archivistique Assurance et rentes collectives Comptabilité Droit Économique Ethnologie du Québec Études autochtones Études bibliques Études juives Études pastorales Études sur le Québec contemporain Études sur le vieillissement Gestion des organisations Gestion des ressources humaines Gestion du développement touristique Histoire Histoire de l'art Leadership du changement Philosophie Philosophie pour les enfants Psychologie Relations industrielles Science politique Sciences des religions Service social Services financiers Sociologie Théologie	Philosophie Science politique Théologie	Administration des affaires Affaires électroniques Affaires publiques et représentation des intérêts (DES) Comptabilité de management Droit de l'entreprise Droit international et transnational Droit notarial Entrepreneuriat technologique Éthique appliquée (rattachement conjoint) Études féministes Évaluation et gestion du risque psychosocial Expertise comptable Gestion et développement des organisations Théologie pastorale
<b>Sciences de la santé</b>	Études sur la toxicomanie Surveillance épidémiologique (hors-campus, Afrique)		Pharmacie communautaire Prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail Sciences infirmières Sciences infirmières (cardiologie-néphrologie)

### Liste des ententes DEC-BAC par collège avec l'Université Laval

- *Ahuntsic, Collège d'*
  - Laboratoire (Techniques de), Biotechnologies
    - Biochimie (Baccalauréat en)
    - Microbiologie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Gestion de réseaux informatiques
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Alma, Collège d'*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Musique et chanson (Techniques professionnelles de), Interprétation
    - Musique (Baccalauréat en), Mention interprétation (jazz-musique populaire)
- *Baie-Comeau, Cégep de*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
- *Beauce-Appalaches, Cégep*
  - Soins infirmiers
    - Sciences infirmières (cheminement C), (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Champlain Regional College - Campus St.Lawrence*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
- *Drummondville, Cégep de*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Musique et chanson (Techniques professionnelles de), Interprétation
    - Musique (Baccalauréat en), Mention interprétation (jazz-musique populaire)
- *François-Xavier Garneau, Collège*
  - Soins infirmiers
    - Sciences infirmières (cheminement C), (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Gaspésie et des Îles, Cégep de la*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)

- Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Gérald-Godin, Collège*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
- *Granby - Haute-Yamaska, Cégep de*
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Cultures horticole, légumière, fruitière et ornementale en serre et en champ
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Environnement
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Transformation des aliments
    - Sciences et technologie des aliments (Baccalauréat en)
- *Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Cultures légumières, fruitières et industrielles
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Culture de plantes ornementales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Transformation des aliments
    - Sciences et technologie des aliments (Baccalauréat en)
- *La Pocatière, Cégep de*
  - Écologie appliquée
    - Biologie (Baccalauréat en)
  - Physique (Technologie)
    - Génie physique (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)

- *Lanaudière à Joliette, Cégep régional de*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Culture de plantes ornementales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Transformation des aliments
    - Sciences et technologie des aliments (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *LaSalle, Collège*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Gestion de réseaux informatiques
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Lévis-Lauzon, Cégep de*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Soins infirmiers
    - Sciences infirmières (cheminement C), (Baccalauréat en)
  - Génie chimique
    - Génie chimique (Baccalauréat en)
  - Chimie-biologie (Techniques de)
    - Biologie (Baccalauréat en)
  - Laboratoire (Techniques de), Biotechnologies
    - Agronomie (Baccalauréat en)
    - Biochimie (Baccalauréat en)
    - Biologie (Baccalauréat en)
    - Chimie (Baccalauréat en)
    - Microbiologie (Baccalauréat en)
    - Sciences et technologie des aliments (Baccalauréat en)
  - Laboratoire (Techniques de), Chimie analytique
    - Chimie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Conseil en assurances et en services financiers
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique industrielle
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Gestion de réseaux informatiques
    - Informatique (Baccalauréat en)

- *Limoulu, Cégep*
  - Soins infirmiers
    - Sciences infirmières (cheminement C), (Baccalauréat en)
  - Génie mécanique
    - Génie mécanique (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Gestion de réseaux informatiques
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Lionel-Groulx, Collège*
  - Santé animale
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Cultures horticole, légumière, fruitière et ornementale en serre et en champ
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Production horticole et de l'environnement (Technologie de la), Environnement
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Matane, Cégep de*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Montmorency, Collège*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Conseil en assurances et en services financiers
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Gestion de réseaux informatiques
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Rimouski, Cégep de*
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Rivière-du-Loup, Cégep de*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion

- Informatique (Baccalauréat en)
  - Graphisme
    - Design graphique (Baccalauréat en)
- *Saint-Hyacinthe, Cégep de*
  - Laboratoire (Techniques de), Biotechnologies
    - Biologie (Baccalauréat en)
- *Saint-Jean-sur-Richelieu, Cégep*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Sainte-Foy, Cégep de*
  - Inventaire et de recherche en biologie
    - Biologie (Baccalauréat en)
  - Soins infirmiers
    - Sciences infirmières (cheminement C), (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Conseil en assurances et en services financiers
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Graphisme
    - Design graphique (Baccalauréat en)
  - Intégration multimédia
    - Design graphique (Baccalauréat en)
- *Sept-Îles, Cégep de*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Shawinigan, Collège*
  - Laboratoire (Techniques de), Biotechnologies
    - Microbiologie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Sherbrooke, Cégep de*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
  - Informatique, Gestion de réseaux informatiques

- Informatique (Baccalauréat en)
  - Graphisme
    - Design graphique (Baccalauréat en)
- *Thetford, Cégep de*
  - Soins infirmiers
    - Sciences infirmières (cheminement C), (Baccalauréat en)
  - Géologie appliquée
    - Géologie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Trois-Rivières, Cégep de*
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Victoriaville, Cégep de*
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole
    - Agronomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions animales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Gestion et exploitation d'entreprise agricole Productions végétales
    - Agroéconomie (Baccalauréat en)
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)
- *Vieux Montréal, Cégep du*
  - Comptabilité et de gestion
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Conseil en assurances et en services financiers
    - Administration des affaires (Baccalauréat en)
  - Informatique, Informatique de gestion
    - Informatique (Baccalauréat en)

Source : <http://www.dectechiques.ulaval.ca/admin/consultation/listeDecbacCegeps.php>  
 Septembre 2006

## Agrément des programmes

Faculté/Programme	Organisme	Durée
<b>Aménagement, architecture et arts visuels</b>		
Baccalauréat en architecture	Conseil canadien de certification en architecture (CCCA)	2002-2007
+ Maîtrise en architecture (+ continuum avec le bac)	Conseil canadien de certification en architecture (CCCA)	2002-2007
Baccalauréat en enseignement des arts plastiques	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06
Maîtrise en aménag. du territoire et développement rég.	Assoc. pour la promotion de l'enseign. et la recherche en aménag. et urban. (APERAU)	
Doctorat en aménag. du territoire et développement rég.	Assoc. pour la promotion de l'enseign. et la recherche en aménag. et urban. (APERAU)	
<b>Foresterie et géomatique</b>		
Baccalauréat en aménagement et environnement forestiers	Bureau canadien d'agrément en foresterie (BCAF)	2003-2009
Baccalauréat coopératif en génie du bois	Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie (BCAPI)	2006-2009
<b>Lettres</b>		
Bac en enseignement de l'anglais, langue seconde (BEALS) (avec un volet pour l'enseignement de l'espagnol)	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06
Bac en enseignement du français, langue seconde (BEFLS)	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06
<b>Médecine</b>		
Baccalauréat en ergothérapie	Association canadienne des ergothérapeutes	1999-2006 (visite d'agrément au printemps 2006; en attente rapport)
Baccalauréat en physiothérapie	Conseil canadien pour l'agrément des programmes universitaires de physiothérapie	Agrément probatoire de 2 ans : 2005-2006 (visite d'agrément au printemps 2006, en attente rapport)
Doctorat en médecine	Liaison Committee on Medical Education (LCME) – Conjoint avec AFMC	1998-99 à 2005-2006 (visite d'agrément en mai 2006; en attente reconduction d'agrément)
<b>Médecine dentaire</b>		
Doctorat en médecine dentaire	Commission d'agrément dentaire du Canada	1999-2006
Prog. de format. Dent. spéc. en chirurg. buccale & maxilo-f.	Commission d'agrément dentaire du Canada	1999-2006
Programme de formation dentaire spécialisée en parodontie	Commission d'agrément dentaire du Canada	2002-2006
Prog. de formation complém. en dentisterie multidiscipl.	Commission d'agrément dentaire du Canada	2001-2006 (visite d'agrément en mars 2006; en attente reconduction d'agrément)
<b>Musique</b>		
Baccalauréat en éducation musicale	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06

<b>Faculté/Programme</b>	<b>Organisme</b>	<b>Durée</b>
<b>Pharmacie</b>		
Baccalauréat en pharmacie	Le Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP)	2006-2012
Maîtrise en pharmacie d'hôpital	Conseil canadien de résidence en pharmacie d'hôpital/Canadian Hospital Pharmacy Residency Board	2004-2008
<b>Sciences de l'administration</b>		
Bac et maîtrise en administration des affaires et maîtrise et doctorat en sciences de l'administration	American Assembly of Collegiate Schools of Business (AACSB International)	2004-05-2009-10
Bac administration des affaires (conc. : comptabilité prof. Cheminement CMA)	Conseil d'administration de CMA Canada (The Society of Management Accountants of Canada)	2001-2006
MBA – Expertise comptable et Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle en expertise comptable	Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ)	2003-2008
<b>Sciences de l'agriculture et de l'alimentation</b>		
Baccalauréat en agronomie	Institut agricole du Canada/Ordre des agronomes du Qc (Agrément complet : 7 ans)	2002-2009
Baccalauréat en économie et gestion agroalimentaire	Institut agricole du Canada/Ordre des agronomes du Qc (Agrément complet : 7 ans)	2002-2009
Baccalauréat en génie agroenvironnemental	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
	Institut agricole du Canada/Ordre des agronomes du Qc (Agrément complet : 7 ans)	2002-2009
Baccalauréat en génie alimentaire	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en nutrition	Diététistes du Canada	2002-2007
Baccalauréat en sciences et technologie des aliments	Institut agricole du Canada/Ordre des agronomes du Qc (Agrément complet : 7 ans)	2002-2009
<b>Sciences de l'éducation</b>		
Bac en éduc. au préscol. et en enseign. au prim. (BEPEP)	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06
Baccalauréat en enseignement au secondaire (BES)	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06
Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 jusqu'à visite Comité
Baccalauréat en enseignement professionnel et technique	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)	01-07-05 au 30-09-06
<b>Sciences et génie</b>		
Baccalauréat en génie civil	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie chimique	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie électrique	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie géologique	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie informatique	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie des matériaux et de la métallurgie	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie mécanique	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie des mines et de la minérallurgie	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie physique	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2001-2007
Baccalauréat en génie logiciel	Conseil canadien des ingénieurs (BCAPI)	2006-2009

<b>Faculté/Programme</b>	<b>Organisme</b>	<b>Durée</b>
<b>Sciences infirmières</b>		
Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement A)	Association canadienne des écoles de sciences infirmières	2003-2008
Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement B)	Association canadienne des écoles de sciences infirmières	2003-2008
<b>Sciences sociales</b>		
Baccalauréat en service social	Association canadienne des écoles de service social (ACCESS) <i>(agrément de 7 ans, mais rapport à fournir dans 4 ans)</i>	2002-2009
Maîtrise en service social	Association canadienne des écoles de service social (ACCESS)	2000-2007
Doctorat en psychologie (Ph.D., R/I clinique) et	Société canadienne de psychologie (SCP)	Visite d'agrément prévue
Doctorat en psychologie (D.Psy.)		à l'automne 2006

Vice-rectorat aux études  
Août 2006